UNIVERSITÉ DU BURUNDI

GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI

Dépôt institutionnel officiel

https://repository.ub.edu.bi

Déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA : Une étude empirique sur la période de 2018 à 2022

Nshimirimana, Emmanuel; Sous la direction du : Pr. Prisca Niyuhire

2024

UB, FSEA

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1945

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MASTER EN SCIENCES DE GESTION

==========

DETERMINANTS DES PRETS NON PERFORMANTS DES BANQUES COMMERCIALES DES PAYS DE LA CEA : UNE ETUDE EMPIRIQUE SUR LA PERIODE DE 2018 à 2022.

Par :

Emmanuel NSHIMIRIMANA

Sous la direction du :

Pr. Prisca NIYUHIRE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de Gestion

Spécialité : Finance

Bujumbura, Octobre 2024

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président : Pr. Dieudonné GAHUNGU

Directeur : Pr. Prisca NIYUHIRE

Lecteur principal : Dr. Jean Petit SINAMENYE

DEDICACES

A notre regretté père ;

A notre mère ;

A notre frère et nos sœurs ;

A mes oncles et tantes ;

A mes camarades et amis.

NSHIMIRIMANA Emmanuel

REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire n'est pas un travail solitaire. Qu'il nous soit donné ici l'occasion de remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser ce présent travail.

Nous remercions particulièrement notre Directeur de mémoire, Professeur Prisca NIYUHIRE, pour la qualité de son encadrement, la confiance qu'elle nous a témoignée en acceptant de diriger ce mémoire. Sa disponibilité malgré ses activités supra dominantes, sa compréhension, ses conseils avisés, son soutien, ses qualités humaines et professionnelles nous ont permis de mener à bien ce travail et resteront pour nous un exemple de vie. Nous souhaiterions que ce travail aussi modeste soit-il, soit digne de ses qualités et de la bienveillance avec laquelle elle en a assuré la direction.

Nous remercions tous les membres du jury, qui malgré leurs multiples engagements, ont accepté de consacrer leur précieux temps à lire ce travail.

Nous remercions également l'Université du Burundi qui nous a offert un cadre académique propice au renforcement de notre capacité intellectuelle. Nos remerciements s'adressent aussi aux professeurs du programme de Master en Gestion de l'Université du Burundi, leur compétence et disponibilité font honneur à l'Université.

Nous tenons aussi à remercier vivement notre chère famille pour tout effort et sacrifice consenti à notre éducation tout en restant reconnaissant envers tous ceux qui, sans être nommément cités, ont contribué à l'aboutissement de nos études et du présent travail.

RESUME

L'objectif de cette étude est d'identifier les principaux déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA sur la période de 2018 à 2022. Pour trouver les résultats de notre recherche, nous avons utilisé l'économétrie des données de panel à base des modèles statiques. Le logiciel STATA 15 nous a servi de guide dans ce travail.

Les résultats de ces estimations et tests ont montré que les déterminants des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA sont au nombre de cinq parmi les variables prises en considération.

Nous avons trouvé que la taille bancaire (TA), le taux d'inflation (INFL), le taux de change réel (TCR), le taux d'intérêt réel (TID) et la croissance des crédits (CR CREDIT) ont des effets positifs et significatifs à une marge d'erreur de 1% sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Le taux de la croissance du PIB et le taux de chômage (CHOM) quant à eux n'ont aucune incidence sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA

Mots clés : Déterminant, Prêts non performants, Données de Panel, Banques commerciales, CEA.

ABSTRACT

The objective of this study is to identify the main determinants of non-performing loans of commercial banks in EAC countries over the period 2018 to 2022. To find the results of our research, we used panel data econometrics based on static models.

The results of these estimations and tests showed that the determinants of non-performing loans of the studied commercial banks in EAC countries are five in number among the variables considered.

We found that bank size (TA), inflation rate (INFL), real exchange rate (TCR), real interest rate (TID) and credit growth (CR CREDIT) have positive and significant effects at a margin of error of 1% on non-performing loans of the studied commercial banks in EAC countries. The GDP growth rate and the unemployment rate (CHOM) have no impact on the non-performing loans of the commercial banks studied in the EAC countries.

Keywords: Determinant, Non-performing loans, Panel data, Commercial banks, EAC.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACES ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES TABLEAUX x
SIGLES ET ABREVIATIONS xi
AVANT-PROPOS xiv
INTRODUCTION GENERALE 1
1. Choix et intérêt du sujet 1
2. Problématique de la recherche 2
3. Hypothèses de la recherche 4
4. Objectifs de la recherche 5
5. Méthodologie 5
5.1. Technique 6
5.2. Méthodes 6
6. Délimitation du travail 6
7. Articulation du travail 7
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE SUR LES DETERMINANTS DES PRETS NON PERFORMANTS DES BANQUES COMMERCIALES 8
I.1. Concepts clés 8
I.1.1. Prêts non performants 8
I.1.2. Banque 8
I.1.3. Déterminant 9
I.2. Revue de la littérature théorique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales 10
I.2.1. Facteurs spécifiques aux Banques 10
I.2.1.1. Taille de la banque 10
I.2.1.2. Croissance des crédits 11
I.2.1.3. Taux d'intérêt débiteur réel 13

I.2.2. Facteurs macroéconomiques 14
I.2.2.1. Croissance annuelle du PIB 14
I.2.2.2. Taux d'inflation 14
I.2.2.3. Taux de chômage 15
I.2.2.4. Taux de change réel 16
I.3. Revue de la littérature empirique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales 16
I.3.1. Revue de la littérature empirique sur les déterminants macroéconomiques 16
I.3.2. Revue de la littérature empirique sur les déterminants spécifiques à la banque 18
Conclusion du premier chapitre 25
CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE 26
II.1. Brève description de la CEA 26
II.2. Présentation générale du système bancaire des pays de la CEA 28
II.2.1. Système bancaire burundais 28
II.2.1.1. Structure du secteur bancaire burundais 28
II.2.1.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire burundais 28
II.2.1.3. Solidité financière du secteur bancaire burundais 29
II.2.2. Système bancaire kenyan 30
II.2.2.1. Structure du secteur bancaire kenyan 30
II.2.2.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire kenyan 31
II.2.2.3. Solidité financière du secteur bancaire kenyan 31
II.2.3. Système bancaire tanzanien 32
II.2.3.1. Structure du secteur bancaire tanzanien 32
II.2.3.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire tanzanien 32
II.2.3.3. Solidité financière du secteur bancaire tanzanien 33
II.2.4. Système bancaire ougandais 33
II.2.4.1. Structure du secteur bancaire ougandais 33
II.2.4.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire ougandais 34
II.2.4.3. Solidité financière du secteur bancaire ougandais 34
II.2.5. Système bancaire rwandais 35
II.2.5.1. Structure du secteur bancaire rwandais 35
II.2.5.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire rwandais 35
II.2.5.3. Solidité financière du secteur bancaire rwandais 36

II.2.6. Système bancaire du Sud Soudan 37
II.2.6.1. Structure du secteur bancaire Sud Soudan 37
II.2.6.2. Solidité financière du secteur bancaire du Sud Soudan 37
II.3. Tableau récapitulatif des indicateurs de la solidité financière dans la CEA 37
II.4. Présentation des banques commerciales de notre échantillon 39
II.4.1. Bref historique des banques commerciales burundaises étudiées 39
II.4.2. Bref historique des banques rwandaises étudiées 42
II.4.3. Bref historique des banques commerciales tanzaniennes étudiées 43
II.4.4. Bref historique des banques kenyanes étudiées 46
II.4.5. Bref historique des banques ougandaises 51
Conclusion du deuxième chapitre 55
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 56
III.1. Choix méthodologique 56
III.2. Population et échantillonnage 56
III.2.1. Population de notre travail 56
III.2.2. Echantillon de notre travail 56
III.3. Techniques de collecte des données 57
III.4. Types et Sources de données 57
III.5. Avantage des données de Panel 57
III.6. Mesures et signes attendus des variables 58
III.7. Régressions par des données de panel 60
III.7.1. Modèles statiques 60
III.7.2. Modèles dynamiques 62
III.8. Spécification de modèle économétrique et tests économétriques 63
III.8.1. Spécification du modèle économétrique 63
III.8.2. Tests de spécification des modèles statiques 64
Conclusion du troisième chapitre 67
CHAPITRE IV : PRESENTATION, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS 68
IV.1. Résultats de la matrice de corrélation entre les variables 68
IV.2. Résultats des estimations du modèle des moindres carrés ordinaires groupés 69
IV.3. Résultats de l'estimation du modèle à effets fixes 70
IV.4. Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires 71

IV.5. Résultat du test de Hausman 72
IV.6. Résultats des tests de diagnostic sur les résidus 72
IV.6.1. Test d'hétéroscédasticité 72
IV.6.2. Test d'autocorrélation des erreurs 73
IV.7. Estimation du modèle à effets aléatoires corrigé 73
Conclusion du quatrième chapitre 78
CONCLUSION GENERALE 79
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 81
ANNEXES 86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des études empiriques sur les déterminants des prêts non Performants 20
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs de la solidité financière dans la CEA 38
Tableau 3 : Mesures et signes attendus pour les déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA étudiées 59
Tableau 4 : Matrice de corrélation entre les variables de notre modèle 68
Tableau 5 : Estimations du modèle des moindres carrés ordinaires groupés 69
Tableau 6 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets fixes 70
Tableau 7 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires 71
Tableau 8 : Nos Résultat du test de Hausman 72
Tableau 9 : Nos Résultats du test d'hétéroscédasticité 72
Tableau 10 : Test d'autocorrélation des erreurs 73
Tableau 11 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires corrigé 74

SIGLES ET ABREVIATIONS

%	: Pourcentage
&	: Et
AB	: Amãna Bank
ABC	: African Banking Corporation Limited
ABSA	: Amalgamated Banks of South Africa Limited
ACB	: Akiba Commercial Bank Plc Tanzania
Art.	: Article
AZABL	: Azania Bank Ltd
B.C.C.B.R.U.	: Banque Centrale du Congo Belge et du Rwanda-Urundi
B.E.R.B.	: Banque d'Emission du Rwanda et du Burundi
B.R.B.	: Banque de la République du Burundi
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
BBT	: Bank of Baroda Tanzania Limited
BCB	: Banque de Crédit de Bujumbura
BCR	: Banque Commerciale du Rwanda
BGF	: Banque de Gestion et de Financement
BIF	: Burundian International Francs
BNDE	: Banque Nationale de Développement Economique
BNR	: Banque Nationale du Rwanda
BOA	: Bank of Africa Kenya Limited
BoB	: Bank of Baroda Uganda Limited
BOI	: Bank of India Uganda Limited
BOT	: Bank of Tanzania
BOU	: Bank of Uganda
BRB	: Banque de la République du Burundi
BT	: Bank of Tantanzia
CB	: Centenary Bank
CBA	: Commercial Bank of Africa
CBK	: Central Bank of Kenya
CBR	: Central Bank Rate
CEA	: Communauté Est Africaine

CFCL : Capital Finance Corporation Limited
CGQ : Corporate Governance Quotient
CMIPC : Comité des Marchés des Capitaux, des Assurances et de la Pension
CMR : Coût Moyen des Ressources
COB : Co-operative Bank of Kenya
COGEBA : Compagnie Générale de Banque Plc :
ConsoB : Consolidated Bank of Kenya
COVID-19 : Corona Virus Deseases
CRDB : Centenary Rural Development Bank
DBK : Development Bank of Kenya
DES : Bourse de Dar Es Salaam
DFCU : Development Finance Company of Uganda Bank Limited
DTB : Diamond Trust Bank
FBL : Family Bank Limited
FCB : First Community Bank Limited
FRW : Franc Rwandais
FTB : Finance Trust Bank Limited
GB : Guardian Bank
GMM : Generalised Method of Moments
IBB : Interbank Burundi
INFL : Taux d'inflation
Ksh : Shilings Kenyans
M&I : Investments Mortigages Limited
MBIF : Milliards de Francs burundais
MCB : Mwalimu Commercial Bank PLC
MCG : Méthode des Moindres Carrés Généralisés
MKCB : Mkombozi Commercial Bank PLC
N° : Numéro
NBC : National Bank of Commerce Ltd
NCBA : National Commercial Bank of Anguilla Ltd
NPL : Non Perfomant Loans
p. : Page

PIB	: Produit Intérieur Brut
Pr.	: Professeur
RDC	: République Démocratique du Congo
ROA	: Return on Asset
ROE	: Return On Equity
SBK	: Stanbic Bank Kenya Limited
SCB	: Standard Chartered Bank Tanzania LTD
SCBK	: Standard Chartered Bank Kenya Limited
SOCOBANQUE	: Banque Belge du Congo et la Société Congolaise de Banque
SOGEFI	: Société de Gestion et de Financement
SWIFT	: Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TA	: Taille de la banque
TCR	: Taux de Change Réel
TID	: Taux d'Intérêt Réel
TZS	: Shillings tanzaniens
UBA	: United Bank for Africa
ULBU	: Université Lumière de Bujumbura

AVANT-PROPOS

Ce mémoire identifie les déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA afin de porter à la connaissance de ces institutions financières les facteurs responsables de la détérioration de leurs portefeuilles crédits. Il s'inscrit dans le cadre du Master en sciences de Gestion de l'Université du Burundi avec spécialité en Finance.

L'étude est faite sur une période allant de 2018 à 2022 sur un échantillon de 51 banques commerciales des différents pays composants la CEA. Cette Communauté Est Africaine est véritablement rétablie après que le traité visant à créer la Communauté d'Afrique de l'Est fût signé en novembre 1999 et ratifié par les trois États fondateurs, à savoir le Kenya, la Tanzanie ainsi que l'Ouganda. Aujourd'hui, la Communauté Est Africaine compte cinq membres supplémentaires en plus des membres fondateurs.

Ces membres sont le Rwanda et le Burundi, qui ont tous les deux adhéré à l'organisation en juillet 2007 (traité portant création de la CEA, 2007), le Soudan du Sud qui a rejoint la communauté régionale en avril 2016, la RDC s'est ajoutée pour atteindre le 7ème composant le 11/07/2022 et la somalie a rejoint cette communauté au mois de novembre 2023 devenant ainsi le huitième pays membre de cette communauté. Cette communauté a pour objectifs de créer une union douanière, un marché commun, une union monétaire et enfin, une fédération politique. Parmi ces quatre piliers, deux ont déjà été atteints, à savoir l'union douanière et le marché commun. L'accroissement de la composition des membres de cette communauté fait que le secteur bancaire de cette communauté doit être solide pour garder un niveau de stabilité financière suffisant. Dans ce cas, les déterminants des prêts non performants doivent être connus et ceci exige qu'une étude de recherche soit réalisée à ce sujet.

INTRODUCTION GENERALE

Au cours des dernières années, la littérature qui examine les prêts non performants (PNP) a attiré l'attention de plusieurs chercheurs surtout sur l'intérêt accordé à la compréhension des facteurs responsables de la vulnérabilité financière.

Selon Sorge (2004), le développement des prêts non performants est la source de vulnérabilité financière. Selon cet auteur, l'identification des déterminants des prêts non performants serait un moyen d'éviter des crises systémiques de grande ampleur. L'identification des déterminants des prêts non performants peut réduire le défaut de paiement, éviter tout risque systémique et assurer ainsi la pérennité du système financier. Les travaux réalisés sur les déterminants des prêts non performants mettent en relief deux principaux facteurs. Un premier ensemble de facteurs qualifiés d'externes, relève des conditions macroéconomiques, tels des situations de récession qui risquent de dégrader la solvabilité des emprunteurs en générant des défauts de remboursement. Un deuxième ensemble de facteurs, qualifiés d'internes, rassemble des facteurs liés à la stratégie de la banque et à sa politique de gestion du risque.

Les résultats de ces études montrent que les prêts non performants dépendent soit positivement ou négativement des facteurs macroéconomiques ainsi que des facteurs spécifiques à la banque.

Certains pays de la CEA accusent un niveau des NPL qui dépasse la norme admise dans la profession bancaire (≤ 5%) quant à la qualité du portefeuille crédit, (rapport de la BRB sur la stabilité financière de 2022). C'est ainsi que dans le présent travail, nous voulons analyser les facteurs responsables des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA, d'où notre thème de recherche **: « DETERMINANTS DES PRETS NON PERFORMANTS DES BANQUES COMMERCIALES DES PAYS DE LA CEA** : **UNE ETUDE EMPIRIQUE SUR LA PERIODE DE 2018 à 2022 ».**

1. Choix et intérêt du sujet

Notre travail de recherche ayant le thème : Déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la communauté Est Africaine (CEA) constitue un champ d'étude d'actualité dans la littérature financière de la CEA. L'originalité de notre étude, dans cette communauté, est la principale raison qui a motivé le choix de ce travail très intéressant à notre point de vue.

Ainsi, beaucoup d'auteurs ont fait des recherches sur les déterminants des prêts non performants dans leurs pays respectifs et non au niveau de l'ensemble de la CEA. Donc, à notre connaissance, notre étude est la première à aborder un tel sujet au sein de la CEA.

Le travail présente des intérêts à trois niveaux :

- **Au niveau personnel** : le traitement de ce thème nous a aidés à compléter la théorie acquise au cursus académique par la réalité existante sur terrain sur les facteurs qui pourraient expliquer les prêts non performants.
- **Sur le plan pratique et managérial** : cette recherche permet aux dirigeants des banques commerciales des pays de la CEA d'améliorer au niveau de la prise des décisions en matière de gestion de risque de crédit.
- **Sur le plan scientifique** : notre travail va constituer une référence aux futurs chercheurs qui s'intéresseront à l'étude des déterminants des prêts non performants.

2. Problématique de la recherche

Les établissements de crédit représentent une composante cruciale du système financier à travers les rôles qu'ils remplissent : intermédiation, financement de l'économie surtout lorsqu'il s'agit d'une économie d'endettement et mise en disposition des moyens de paiement. De ce fait, la non performance des prêts des banques représente un élément clé du mauvais développement financier, de manque de prospérité économique et même de prospérité sociale d'un pays (Diop & Wade, 2020).

D'après les mêmes auteurs, la disposition des prêts non performants est la source de la dégradation de la solidité financière des banques. De tels chocs peuvent conduire éventuellement à un effondrement de toute une économie du fait de l'importance du poids et des rôles des banques qui augmente la probabilité de la propagation des crises financières à l'économie réelle (Hoarau, 2009).

Etant donné l'importance de la stabilité des établissements bancaires pour garantir l'équilibre financier et économique d'un pays en général, il est primordial de suivre constamment le ratio des prêts non performants.

Ce dernier est l'un des indicateurs de la solidité de ces institutions financières pour être à l'avant-garde de l'évolution de leur situation, détecter les anomalies et veiller à l'assainissement des banques.

Pour suivre d'une façon efficace ces prêts non performants, il est important de détecter ses déterminants afin de prendre de bonnes décisions. Les facteurs déterminant les prêts non performants peuvent être liés à l'environnement macroéconomique ou à la banque elle-même (facteurs spécifiques ou internes).

La littérature fournit des preuves qui suggèrent une forte association entre les prêts non performants et plusieurs facteurs macroéconomiques (Salas & Saurina, 2002 ; Chase, Greenidge, Moore, & Worrell, 2005 ; Festic & Beko, 2008 ; Khemraj & Pasha, 2009 ; Ali & Daly, 2010). Ces derniers affirment que les principaux déterminants macroéconomiques des prêts non performants sont : la croissance annuelle du PIB, le taux de chômage, le taux annuel d'inflation et le taux de change effectif réel.

Outre les variables macroéconomiques (externes), il existe plusieurs travaux scientifiques qui suggèrent que les facteurs spécifiques (internes) à la banque tels que la taille de l'institution, le taux d'intérêt débiteur et la croissance des crédits sont des principaux déterminants des NPL (Khemraj & Pacha, 2009 ; Lis, Pages, & Saurina, 2000 ; Salas & Saurina, 2002 et Hu, Li, & Chiu, 2004).

Certains travaux empiriques ont considéré que ces déterminants peuvent être internes à la banque, d'autres trouvent qu'ils sont externes au moment où une autre catégorie prouve que les déterminants des prêts non performants proviennent des deux groupes de facteurs. Les résultats montrent que les effets, qu'il s'agit des facteurs externes ou internes, divergent. Ceci nous a motivé pour mener une étude sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA. Le constat est que les prêts non performants demeurent toujours dans le portefeuille des banques commerciales des pays de la CEA.

En effet, au vu de la norme admise dans la profession bancaire (≤ 5%) quant à la qualité du portefeuille crédit, certains pays de la CEA ont connu une augmentation du taux de prêts non performants (rapport de la BRB sur la stabilité financière de 2022). Il s'agit du cas de l'Ouganda dont le taux de prêts non performants est passé de 5,3% en 2021 à 5,8% en 2022 et du Kenya passant de 13,1% en 2021 en 13,3 en 2022.

C'est pour cela qu'il est important de connaître leur origine vue que ces crédits non productifs menacent la stabilité du système bancaire et financier. Notre étude fait partie de ceux qui considèrent que les prêts non performants sont expliqués en même temps par les facteurs externes et internes à la banque.

Ainsi, la question principale de notre recherche est la suivante : **« Quels sont les principaux déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA? »**

A partir de cette question principale, des questions spécifiques nous ont permis d'aboutir aux bonnes fins de notre recherche.

Il s'agit de :

1. La taille de la banque a-t-elle un effet sur les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?
2. Le taux d'inflation a-t-il un effet sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA ?
3. Quelle est l'incidence du taux de croissance du PIB sur les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?
4. Le taux de chômage réel influence-t-il les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?
5. Comment le taux de change effectif réel affecte-t-il les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?
6. Comment le taux d'intérêt débiteur influence-t-il les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?
7. La croissance des crédits accordés a-t-elle un effet sur les prêts non performants des Banques Commerciales des pays de la CEA ?

3. Hypothèses de la recherche

Nous nous sommes basés sur la revue de la littérature pour formuler les hypothèses de notre recherche à savoir :

H1 : La taille de la banque a un effet négatif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H2 : Le taux d'inflation a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H3 : Le taux de croissance du PIB a une incidence négative sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H4 : Le taux de chômage influence positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H5 : Le taux de change effectif réel affecte positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H6 : Le taux d'intérêt débiteur influence positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

H7 : La croissance des crédits accordés a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

4. Objectifs de la recherche

Ce travail a pour objectif principal d'identifier les principaux déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA. De cet objectif principal, nous avons formulé des objectifs spécifiques de notre recherche qui sont :

1. Analyser l'effet de la taille de la banque sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
2. Evaluer l'effet du taux d'inflation sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
3. Analyser l'effet du taux de croissance du PIB sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
4. Identifier l'effet du taux de chômage sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
5. Mesurer l'effet du taux de change effectif réel sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
6. Mesurer l'influence du taux d'intérêt débiteur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.
7. Identifier l'effet de la croissance des crédits accordés sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

5. Méthodologie

La méthodologie de la recherche est la manière utilisable pour le chercheur afin de collecter, analyser et traiter les données**.**

5.1. Technique

Afin de concrétiser empiriquement cette étude, la technique documentaire nous a été très utile. Les ouvrages généraux, les articles et d'autres documents ont été consultés. On a utilisé des variables aussi bien macro-économiques que spécifiques aux banques. Les données macroéconomiques et spécifiques aux banques sont collectées dans les banques commerciales étudiées et à leurs banques centrales respectives. D'autres données ont été collectées sur les différents sites web de ces mêmes institutions financières.

5.2. Méthodes

La méthode descriptive et analytique nous ont été très utiles au cours de notre travail. Avant de présenter les résultats de notre travail, nous avons commencé par décrire notre échantillon pour faire ressortir les caractéristiques des banques commerciales des pays de la CEA constituant notre échantillon.

Pour ce faire, un modèle a été élaboré, sous forme de régression par des données de panel en mettant en relief des variables explicatives et la variable à expliquer.

Le logiciel STATA 15 nous a servi de guide dans ce travail.

6. Délimitation du travail

Ce travail est délimité sous trois angles :

- **Dans le domaine,** il est du domaine de la finance.
- **Dans le temps,** il concerne la période de 2018 à 2022, la période selon laquelle nous avons trouvé des données qui nous ont servi à bien mener notre étude.
- **Dans l'espace,** notre travail se limite sur 51 banques commerciales des pays de la CEA dont 6 banques commerciales burundaises, 4 banques commerciales rwandaises, 10 banques commerciales ougandaises, 15 banques commerciales tanzaniennes et 16 banques commerciales kenyanes. Le choix de ces banques est guidé par la disponibilité des données couvrant la période de notre recherche. Quant aux pays de la CEA, nous avons choisi 5 parmi 8 compte tenu des dates d'adhésion de ces derniers en cette communauté et la période que couvre notre travail.

7. Articulation du travail

Le travail commence par une introduction générale. Il se subdivise en quatre chapitres et chaque chapitre se clôture par une conclusion.

Dans le premier chapitre, nous procédons à la revue théorique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales. Dans le deuxième chapitre, nous faisons la présentation de la zone de notre étude. Au sein du troisième chapitre, nous présentons la méthodologie de notre recherche et enfin le dernier chapitre concerne la présentation, l'interprétation et la discussion des résultats de notre recherche.

Nous terminons ce travail par une conclusion générale.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE SUR LES DETERMINANTS DES PRETS NON PERFORMANTS DES BANQUES COMMERCIALES

Dans ce chapitre, nous parlons des concepts clés, de la revue de la littérature théorique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales et de la revue de la littérature empirique sur ces déterminants.

I.1. Concepts clés

Dans cette partie, trois concepts sont développés à savoir : les prêts non performants, la banque et le déterminant.

I.1.1. Prêts non performants

Les activités bancaires comportent toujours un risque de crédit, c'est-à-dire le risque que les prêts accordés ne soient pas remboursés. Ces derniers sont des prêts non performants. Selon le conseil de l'Union Européenne (2018), un prêt est considéré comme non performant lorsque l'emprunteur n'a pas ou ne peut pas honorer ses échéances.

Ils sont mesurés par le ratio : prêts non performants sur total des crédits octroyés. Ces prêts représentent la non-qualité du crédit. Selon Miller (1997), Athanasoglou et al. (2008) et Liu H. et al. (2010), une détérioration de la qualité du crédit réduit la performance des Banques.

I.1.2. Banque

Louis et Norbert (1989) définissent la banque comme « une institution financière qui fait le commerce des capitaux. C'est elle qui fait fructifier l'argent des capitalistes toute en leur évitant les différentes charges de gestion d'une fortune. C'est elle aussi qui, sous diverses formes, avec ou sans garanties, apporte l'aide avec ses capitaux ou ses crédits aux commerçants et ou aux industriels qui peuvent ainsi donner de l'extension à leurs affaires à traverser parfois les périodes critiques.

Selon ces mêmes auteurs, « la banque est un organisme financier dont la fonction essentielle est de recevoir des dépôts en vue de les prêter sous forme d'avance au pouvoir public, aux entreprises commerciales, industrielles et agricoles pour les besoins de leurs fonds de roulement ou de financement ».

Bien encadrée, elle est un puissant levier de développement économique et mal encadrée, l'activité bancaire est source d'instabilités et de crises. Compte tenu de la diversité de structure des établissements de crédit et de la multiplicité de l'activité bancaire, il est assez

difficile de proposer une définition à la fois simple et complète de la "banque". Cette multiplicité d'activités bancaires fait que ce secteur fonctionne dans un système appelé « système bancaire ».

Un système bancaire est un ensemble de banques, des autres établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et d'engagements les uns vis-à-vis des autres ainsi que vis-à-vis des agents non financiers (Mathis, 1992). Les banques centrales sont exclues des banques commerciales.

Les banques et les établissements financiers constituent les établissements de crédit. Selon Greuning et Bratanovic (2004), les banques mettent à la disposition de l'économie des instruments de paiement sous forme de billets de banques créés par la banque centrale ou leur propre monnaie (chèques, virements et cartes de paiement). D'après la loi bancaire burundais (art.4)[1], les opérations considérées comme celles de la banque sont la réception des fonds du public, la distribution des crédits et la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et de gestion. La même loi, en son article 5 ajoute qu'en plus de l'octroi des crédits, les établissements financiers de leur part, collectent les dépôts du public pour un terme d'au moins une année. Le rôle des banques dans l'économie est fondamental en ce sens qu'elles mettent en rapport les offreurs et les demandeurs de capitaux.

Le fondement de l'activité bancaire est de permettre le rapprochement des capacités et des besoins de financement des agents économiques. Certes, les modes d'intervention des banques en ce domaine ont connu de nombreuses et puissantes évolutions ; il n'en demeure pas moins que leur activité reste, encore aujourd'hui, à la base de tous mécanismes monétaires ou financiers (Garsuault et Priami, 2012).

I.1.3. Déterminant

D'abord un déterminant est un caractère, un élément ou un principe de référence. Le coût moyen ou « prix de revient » constitue l'élément déterminant d'une politique des prix (Univers écon. et soc., 1960, p. 1201). A ce niveau, le mot déterminant a des emplois spéciaux :

- En biologie, selon la théorie de Weissmann sur l'hérédité, il s'agit d'une particule ou gène responsable de la transmission des caractères héréditaires, c'est-à-dire déterminant germal (Rostand, J., 1939, p.44).

[1] Loi n°1/17 du 22/08/2017 régissant les activités bancaires.

- Au niveau de la linguistique, un déterminant est un mot ou groupe de mots qui, placé à côté d'un autre mot ou groupe de mots (ou déterminé) a pour fonction de le déterminer c'est-à-dire d'en préciser le genre, le nombre, éventuellement le sens contextuel et par là de limiter son extension (Coyaud, 1966 et Dictionnaire de Linguistique, Larousse, 1973).
- Au niveau des mathématiques, un déterminant est une somme de tous les produits possibles de n éléments pris sur n lignes distinctes et sur n colonnes distinctes, chaque terme de cette somme étant affecté du signe + si la substitution des indices des facteurs de ce terme est paire, du signe – dans le cas contraire (Gds cour. Pensée math. 1948, p.237).

Ensuite, parler de déterminant revient à évoquer ce qui détermine de façon décisive, c'est-à-dire un argument, un motif déterminant ; une influence déterminante (Maupass., Pierre et Jean, 1888, p. 321).

I.2. Revue de la littérature théorique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales

Comme nous l'avons déjà signalé, le présent travail s'inscrit dans le groupe de ceux qui considèrent que les déterminants de prêts non performants sont en même temps internes et externes à la banque. Ce point donne des explications concernant les variables qui reviennent souvent au niveau de la revue de la littérature, il s'agit de montrer le lien théorique, la mesure retenue et le signe attendu dans la présente étude.

I.2.1. Facteurs spécifiques aux Banques

Les facteurs spécifiques aux banques sont ceux qui constituent des caractéristiques internes de la banque et qui sont susceptibles d'impacter les décisions de crédit. Comme on l'a déjà signalé les plus cités au niveau de la revue de la littérature sont la taille et la croissance des crédits et le taux d'intérêt débiteur.

I.2.1.1. Taille de la banque

L'effet de la taille de la banque sur le taux de créances classées est mixte. Une relation négative entre le taux de créances classées et la taille de la banque peut signifier que les banques larges ont la capacité d'employer les meilleures stratégies de gestion des risques et donc auront un faible niveau de prêts improductifs par rapport à des petites banques (Lis, Pages, & Saurina, 2000, Salas & Saurina 2002).

La taille d'une banque indique une probabilité plus élevée d'avoir un portefeuille de prêts diversifié, réduisant ainsi les risques et une plus grande probabilité d'obtenir des rendements cibles.

Cependant, les grandes banques peuvent prendre plus de risques, ce qui accroît l'ampleur des prêts non performants, entraînant ainsi une relation positive entre la taille et les créances douteuses (Khemraj & Pacha, 2009).

En tenant compte de la littérature théorique, nous pensons que la taille de la banque, mesurée à partir du logarithme népérien du total des actifs, a un impact négatif sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA, car étant le résultat souvent trouvé dans la revue de la littérature existante.

I.2.1.2. Croissance des crédits

La littérature théorique qui se concentre sur la crise financière confirme la relation positive entre les prêts non performants et la croissance des crédits.

Des études théoriques montrent que la variable crédit est l'une des variables spécifiques à la banque considérée comme affectant les crédits non performants. La croissance de crédit est mesurée par la variation en pourcentage du portefeuille de crédits de chaque banque. La littérature montre que la croissance rapide du crédit est souvent associée à des prêts non performants (Salas & Saurina, 2002 ; Jimenez & Saurina, 2006 ; Khemraj & Pacha, 2009 et

Dash & Kabra, 2010). L'augmentation des crédits peut être expliquée par le comportement moutonnier et par les problèmes d'agence qui pourraient inciter les clients des banques de s'endetter excessivement pendant les périodes de crise. Cela peut être expliqué par la théorie de l'agence et la théorie du signal**.**

- **Théorie de l'agence**

La remise en question de l'hypothèse d'existence de conflits entre les différents acteurs de la firme relève la théorie de l'agence. Fama & Miller (1972) et Jensen & Meckling (1976) montrent que l'objectif de cette théorie est de représenter les caractéristiques des contrats optimaux entre deux parties, pour le cas des banques, le créancier et le débiteur.

De plus, Charreaux (1987) montre que chaque agent de la vie économique et financière cherche à maximiser son intérêt avant l'intérêt des autres. Les prêts excessifs génèrent des conflits entre débiteurs et préteurs. Ces conflits provoquent des coûts d'agence de la dette.

Selon Jensen et Meckling (1976), les coûts d'agence de la dette proviennent du problème de substitution d'actif.

Ils montrent que le contrat d'une dette excessive incite les débiteurs à investir de façon sous optimale, c'est-à-dire que ces derniers investissent dans des projets très risqués. En effet, les emprunteurs vont bénéficier des profits nets de ces investissements risqués, tandis que les prêteurs risquent de ne pas être remboursés si le projet échoue.

Dans ce cas, les créanciers vont exiger un rendement supérieur sur leurs fonds prêtés pour se protéger contre ce comportement des emprunteurs, d'où l'augmentation du taux d'intérêt débiteur. Ainsi, l'emprunteur engage des coûts d'audit et de monitoring pour rassurer les créanciers. Par ailleurs, les coûts d'agence proviennent aussi de problème du sous-investissement (Miller, 1977).

En effet, les prêteurs peuvent être lésés si l'emprunteur augmente les dividendes versés en utilisant les fonds empruntés ou par diminution des investissements.

Ceci incite les prêteurs à augmenter leur rendement sur leurs apports de fonds.

En conséquence, le recours à la dette provoque des coûts d'agence des dettes qui engendrent l'augmentation des prêts non performants. Alors, en raison des coûts d'agence des dettes entre débiteurs et créanciers, nous attendons un effet positif de la croissance des crédits sur les prêts non performants.

❖ **Théorie du signal**

La théorie du signal est basée sur l'existence d'une information asymétrique entre différents individus, soit le(s) débiteur(s) et le(s) créancier(s)) pour le cas des banques. Cette théorie se fonde sur l'hypothèse que les débiteurs disposent de plus d'informations que ses créanciers.

L'asymétrie d'information provoque des problèmes de risque moral et de sélection adverse entre les emprunteurs et les prêteurs (Akerlof, 1970). Ces problèmes conduisent à des blocages ou même à l'échec du marché dans la mesure où les créanciers ne peuvent pas savoir la qualité des emprunteurs, ce qui oblige les créanciers d'augmenter le taux d'intérêt de la dette (Stiglitz et Weiss 1981). Pour résoudre ce problème et améliorer le fonctionnement de marché, les emprunteurs en bonne qualité financière vont utiliser des signaux crédibles qui révèlent la valeur de leurs investissements.

Ainsi, le taux d'endettement peut être adopté comme un signal crédible afin de transmettre des informations précieuses pour les prêteurs (Leland et Pyle, 1977).

Par ailleurs, Ross (1977) a montré que les débiteurs en bonne qualité financière peuvent s'endetter plus que ceux en mauvaise qualité financière, parce que l'endettement conduit à une probabilité de faillite en raison des intérêts des dettes qui représentent un coût pour les emprunteurs (surtout pour ceux qui sont en situation financière difficile).

Ainsi, cette théorie suggère que les emprunteurs les plus performants sont ceux qui s'endettent davantage pour des investissements rentables. Ces emprunteurs à valeur élevée vont pouvoir profiter d'un taux d'intérêt raisonnable et moins élevé que celui proposé pour les emprunteurs à faible valeur. Donc selon la théorie du signal, nous estimons que la croissance des crédits, en situation d'information asymétrique, devrait être positivement corrélée avec les prêts non performants.

Considérant les théories précédentes (théorie de l'agence et celle du signal), considérant aussi la plupart des études menées sur le crédit bancaire notamment celles de Salas & Saurina (2002) ; Jimenez & Saurina (2006) ; Khemraj & Pacha (2009) et Dash & Kabra (2010) qui montrent que si les crédits augmentent sur une courte période et si ces derniers ne sont pas soumis à une analyse approfondie, la plupart des clients devient défaillants, le signe attendu pour notre recherche est positif.

I.2.1.3. Taux d'intérêt débiteur réel

Le taux d'intérêt affecte le montant des créances douteuses dans le cas des prêts à taux variable. Cela implique que l'effet du taux d'intérêt devrait être positif (Bofondi & Ropele, 2011).

Aussi faut-il souligner le fait que les banques facturent des taux d'intérêt plus élevés aux clients les plus risqués. Fofack (2005) affirme que la croissance économique et le taux d'intérêt réel sont des déterminants importants de créances douteuses dans les pays africains sub-sahariens. Considérant les arguments des différents auteurs notamment Bofondi &Ropele, 2011) et Fofack (2005), le niveau du taux d'intérêt est en relation positive avec l'accumulation des prêts non performants. Cette relation est expliquée par le risque imposée aux emprunteurs risqués, plus le taux d'intérêt augmente, plus les emprunteurs se trouvent dans des difficultés de remboursement.

En se basant sur cette littérature théorique, nous pensons que le taux d'intérêt débiteur réel impacte positivement les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

I.2.2. Facteurs macroéconomiques

Les facteurs macroéconomiques ont trait notamment à l'environnement macroéconomique, aux aspects monétaires, à la dynamique des prix, à l'endettement public et aux termes de l'échange. Comme nous l'avons signalé dans notre problématique, les facteurs macroéconomiques les plus cités dans la revue de la littérature sont la croissance annuelle du PIB, le taux de chômage, le taux de change réel et le taux annuel d'inflation.

I.2.2.1. Croissance annuelle du PIB

Analysant les cycles économiques, Jimenez et al. (2013) considèrent que l'évolution des prêts non performants révèle un comportement cyclique. En phase d'expansion économique, le volume des prêts non performants est faible et s'explique par le fait que les consommateurs et les entreprises détiennent suffisamment de revenus et de recettes permettant d'honorer leurs engagements. En revanche, en phase de récession, les agents économiques détenteurs de crédits bancaires, courent le risque de ne pas honorer leurs engagements et une forte accumulation des prêts non performants peut conduire à une crise bancaire.

L'environnement macroéconomique influence le bilan des emprunteurs et leur capacité d'emprunt. Une économie en croissance est favorable à une hausse des revenus et à une diminution de la détresse financière. En conséquence, la croissance réelle du PIB est associée négativement aux NPL (Festic & Beko, 2008).

Se référant à la littérature théorique, nous pensons que la croissance de l'activité économique, mesurée par le PIB, a un impact négatif sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

I.2.2.2. Taux d'inflation

Des auteurs comme Revel & Perry (1979) s'intéressent à l'impact de l'inflation sur les prêts bancaires non performants. Ils montrent que l'impact de l'inflation sur le remboursement des prêts bancaires dépend du rythme de croissance des dépenses opérationnelles : si ces dépenses augmentent plus vite que l'inflation, ils trouvent un impact négatif sur le remboursement des

prêts bancaires. Si au contraire le rythme de croissance est moindre, ils trouvent un impact positif.

Revel & Perry (1979) affinent l'analyse en introduisant la notion d'anticipation : si l'inflation est totalement anticipée, alors elle peut être répercutée sur les prix ex-ante, et cela améliore la qualité des prêts bancaires. Si au contraire elle n'est pas anticipée, les coûts vont augmenter plus rapidement que les prix et l'impact sur la qualité des prêts bancaires sera négatif.

Nkusu (2011) et Kjosevski et al. (2019) soulignent que l'inflation conduit à une érosion de la valeur réelle de remboursement. Selon Nkusu (2011), l'augmentation du niveau des taux d'inflation peut entrainer l'accroissement du volume des prêts non performants et affecter par conséquent la solvabilité bancaire.

En effet, dans l'hypothèse de rigidité des salaires, une inflation élevée gêne la stabilité du système bancaire en diminuant le revenu réel des ménages. Nkusu (2011) trouve en Macédoine une corrélation positive entre l'inflation et la qualité des prêts bancaires.

Quant à Klein (2013), l'impact de l'inflation peut être ambiguë. D'une part, l'inflation peut rendre l'accord de prêt une tâche facile en réduisant la valeur réelle des prêts en cours, mais d'un autre côté, il peut aussi réduire le revenu réel des emprunteurs lorsque les salaires sont rigides.

Dans les pays où les taux de prêt sont variables, une inflation plus élevée peut aussi conduire à des taux plus élevés résultant des mesures de politique monétaire pour lutter contre l'inflation.

Considérant ces différentes idées, nous pensons que le taux d'inflation affecte positivement les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

I.2.2.3. Taux de chômage

La littérature théorique, notamment celle de Su (2002) & Louzis et al. (2012) montre que la hausse du chômage diminue le revenu des ménages et des entreprises, affectant négativement la capacité de remboursement de leur dette. Selon Su (2002), les personnes sans emploi sont exposées au surendettement pouvant aller jusqu'au fichage bancaire. Par ailleurs, le chômage ne dispense pas les emprunteurs de rembourser les crédits qu'ils ont souscrits pendant leur période d'activité professionnelle.

Su (2002) & Louzis et al. (2012) montrent que la montée des prêts non performants est la conséquence directe de l'ascension du chômage. Inversement au PIB, le chômage agit positivement aux prêts non performants.

Considérant ces différentes théories sur les déterminants des prêts non performants, le signe attendu dans le présent travail, par rapport à cette variable est positif.

I.2.2.4. Taux de change réel

Le taux de change réel peut être défini comme le rapport des prix des biens non échangeables aux prix des biens échangeables (Edwards, 2006).

Khemraj & Pacha (2009) trouvent que le taux de change effectif réel a un impact positif significatif sur les créances douteuses. En effet, selon ces auteurs l'augmentation du taux de change effectif réel implique que les banques font payer des taux d'intérêt relativement élevés et prêtent énormément dans le but de générer beaucoup d'intérêt mais aussi pour se couvrir des différents risques. En conséquence, le taux de change réel est associé positivement aux NPL Khemraj & Pacha (2009).

Selon Jebali et al. (2006), la rapidité de la réaction des prix aux variations du taux de change réel peut-être expliquée soit par une flexibilité des prix surtout des produits finis importés, soit par politique monétaire accommodante et peu crédible.

Au vu de toutes ces arguments, nous pensons que le taux de change réel impacte positivement les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

I.3. Revue de la littérature empirique sur les déterminants des prêts non performants des banques commerciales

Plusieurs études empiriques ont relaté l'existence des déterminants de créances en souffrance, tant d'ordre macroéconomique que d'ordre spécifique aux banques elles-mêmes.

I.3.1. Revue de la littérature empirique sur les déterminants macroéconomiques

Beaucoup de travaux se sont attelés à expliquer l'augmentation des prêts non performants par des situations de déséquilibre macroéconomique. A cet effet, la littérature académique expose des études empiriques qui suggèrent une relation de causalité directe entre les prêts non performants et plusieurs facteurs macroéconomiques. Les travaux de Salas et Saurina (2002), de Chase et Greenidge et Moore et Worrell (2005), de Festic et Beko (2008), de Khemraj et Pasha (2009) et Ali et Daly (2010) sont à cet égard révélateurs.

- Ouhibi et Hammami (2015), ont conclu à travers l'analyse des indicateurs de solidité financière des pays du sud-est de la Méditerranée, notamment la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Liban, la Jordanie et la Turquie que les variables qui affectent positivement les prêts non performants sont le taux de change nominal, l'indice des prix à la consommation et la formation brute du capital fixe.
- IRAKOZE (2023) a fait une étude sur les déterminants des prêts bancaires non performants des banques commerciales burundaises avec l'économétrie des données de panel. Elle trouve que la croissance de la masse monétaire et le taux de chômage influencent positivement les prêts non performants des banques commerciales burundaises au seuil de 5%.
- Un travail mené par Louzis, et al. (2012) sur les déterminants macroéconomiques des prêts non performants en Grèce, a conclu à partir d'une méthode de données de panel que les prêts non performants sont expliqués par le taux de croissance réel du PIB et le taux de chômage. Ces données corroborent les résultats auxquels sont arrivés Espinosa & Prasad en 2010. En effet, à travers une étude menée sur un échantillon de 80 banques dans la région du Golf, ces auteurs ont souligné que le ratio des prêts non performants s'aggrave à mesure que la croissance économique devient plus faible. D'après ces résultats, le cycle d'expansion de l'économie s'accompagne d'un taux faible de prêts improductifs. Les entreprises génèrent une valeur ajoutée qui assure leur solvabilité.

Pendant la phase de récession par contre, les défauts de paiement augmentent, du fait que les prêts peuvent s'avérer plus coûteux (Louzis, Vouldis et Metaxas, 2012). Dans le même ordre d'idées, Festic & Beko (2008), ont étudié les cas de la Pologne et de la Hongrie, et en ont conclu que l'amélioration des conditions économiques est parfaitement corrélée à l'amélioration de la rentabilité du secteur bancaire. Inversement, le ralentissement de l'économie est associé à une augmentation des créances douteuses.

- La littérature économique s'est également intéressée au taux de chômage et au niveau de l'inflation. Il s'agit d'une causalité directe entre le taux de chômage et les créances en souffrance. Shu (2002) a analysé le cas des banques de Hong Kong entre 1995 et 2002 et a constaté que le chômage affecte la capacité à assurer le remboursement de la dette, et que l'inflation dégrade la capacité de remboursement. De même, Nkusu (2011) et Klein (2013) ont analysé l'impact des taux d'inflation sur la qualité des prêts. Selon Nkusu (2011),

l'augmentation du niveau des taux d'inflation entraine l'accroissement du volume des prêts non performants et affecte par conséquent la solvabilité bancaire.

I.3.2. Revue de la littérature empirique sur les déterminants spécifiques à la banque

Les déterminants spécifiques à la banque comportent une panoplie d'indicateurs qui relèvent tant de la stratégie de la banque, de sa taille ainsi que de sa politique de gestion des risques, (Jimenez, Saurina, 2006).

- Analysant le secteur bancaire du Kenya, Munene et al. (2013) ont relaté l'existence d'une relation significative entre le type d'entreprise, sa durabilité, l'effectif des employés, les bénéfices réalisés et le défaut de remboursement des prêts. Les banques de grandes tailles seraient en mesure de mieux cerner le développement des prêts non performants. Cette capacité est justifiée par rapport à la diversification du risque portefeuille clients mais également par rapport à la politique de gestion des risques.
- Le niveau du taux d'intérêt semble également être en relation avec l'accumulation des prêts non performants, principalement le taux d'intérêt variable. Lawrence (1995) examine cette relation positive en mettant en exergue la prime de risque imposée aux emprunteurs risqués.
- D'autres travaux sont allés plus loin, en évoquant la mauvaise gestion, comme principal indicateur du développement des créances douteuses. Une faiblesse de la veille clientèle, des défauts d'évaluation sont à même en mesure d'induire l'accumulation des prêts non performants. En analysant le contexte du secteur bancaire Tchèque pour la période 1994-2005, Podpiera & Weill (2008) ont conclu à l'existence d'une causalité directe entre l'inefficacité managériale et l'augmentation de prêts non performants. Les auteurs soulèvent le rôle de la réglementation dans la lutte contre les comportements risqués et laxistes des gestionnaires. Le même résultat a été constaté par Louzis, Vouldis et Metaxas (2012) suite à la crise des banques grecques.
- Ahmed, Takeda & Shawn (1998) ont souligné que les provisions pour pertes ont un impact direct sur les prêts non performants. Par conséquent, une augmentation des provisions pour pertes sur prêts indique une augmentation du risque de crédit et la détérioration de la qualité des prêts affectant par conséquent négativement la performance de la banque. Ces résultats corroborent ceux détectés par Fisher, Gueyie & Ortiz en 2001.

En effet, appliquée sur les pays de NAFTA, l'étude témoigne que les provisions pour pertes sur emplois sont positivement corrélées au risque bancaire.

- Godlewski (2004) a montré que les répercussions de la profitabilité des banques sont négatives sur le niveau de ratio de prêts improductifs. Kolapo, Ayendi, & Oke (2012) ont étudié la relation entre la performance de la banque et de la gestion du risque de crédit. Leur résultat montre que la rentabilité mesurée par le rendement des actifs (ROA) affecte négativement les prêts non-performants des institutions financières.
- Selon les études de Fofack (2005), Iskandar (2005), Seuraj and Watson (2007), Louzis, Vouldis et Metaxas (2012)), la profitabilité des banques a un effet négatif sur les NPLs.
- Hu, Li & Chiu (2004) ont fait une étude sur le secteur bancaire de Taiwan sur la période de 1996 à 1999. Ils ont également constaté la présence d'une relation négative entre le volume des crédits et le taux de prêts improductifs. Ce même résultat est obtenu par Salas & Saurina (2002) pour les banques espagnoles sur une période s'étalant de 1985 à1997. Pour le cas de ces banques, la croissance des crédits est accompagnée par de meilleures stratégies permettant aux emprunteurs d'honorer leurs engagements aux échéances convenues.
- Irakoze (2023) a fait une étude sur les déterminants des prêts bancaires non performants avec l'économétrie des données de panel. Elle trouve que le niveau du taux d'intérêt influence positivement les prêts non performants des banques commerciales burundaises au seuil de 5%.
- Lis, Pages, & Saurina (2000) ainsi que Salas & Saurina (2002) constatent une corrélation négative entre la taille de la banque et les créances douteuses. Hu, Li, & Chiu (2004) ont étudié le secteur bancaire de Taiwan. L'étude a couvert la période de 1996 à 1999. Ils ont également constaté la présence d'une relation négative entre la taille de la banque et le taux de prêts improductifs. Ce même résultat est obtenu par Salas & Saurina (2002) pour les banques espagnoles sur une période s'étalant de 1985 à1997.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des études empiriques sur les déterminants des prêts non Performants

Auteurs et Pays	Echantillons /période	Méthodologie	Variables	Résultats
Shu (2002), Hong Kong	50 banques pour la Période de 1995à 2002	- Régressions sur données de panel ; - Méthode des moments généralisés (MM G).	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives : Chômage et inflation.	Impact positif du ratio de chômage sur les prêts non performants des banques de Hong Kong ; Impact positif du ratio d'inflation sur les prêts non performants des banques de Hong Kong.
Louzis, Vouldis et Metaxas (2012), Grèce	80 banques pour la période de1993 à 2012	-Régressions sur données de panel ; -Estimation par les MCO.	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives : chômage et PIB.	La croissance économique affecte négativement les prêts non performants ; le chômage affecte positivement et significativement les prêts non performants.

Festic & Beko (2008), Pologne, Hongrie	89 banques pour la période de 1999 à 2007	-Régressions sur données de Panel ; -La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).	Variable à expliquer : Prêts non performants variables explicatives : PIB, masse monétaire et taux de chômage.	PIB agit négativement sur les prêts non performants ; Il existe une relation négative et statistiquement significative entre la masse monétaire et prêts bancaires non performants ; La diminution du chômage entraine une diminution des prêts non performants en Pologne et en Hongrie. A l'inverse ça affecte positivement et significativement les prêts non performants.
Bofondi & Ropele (2011), Italie, Grèce, Espagne	135 banques Pour la Périodes de 2006 à 2011	-Régressions sur données de Panel ; -Estimation par les moments Généralisés (GMM.	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives : Inflation et taux d'intérêt débiteur.	le taux d'inflation et le taux d'intérêt débiteur affectent positivement les crédits à problèmes.

Boudriga, Boulila, & Jellouli (2009) Nigéria	59 banques sur la période de 2002 à 2006.	Econométrie (Méthode de Moindre carrée Ordinaire).	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives: taux d'intérêt débiteur et évolution de crédit.	L'évolution du crédit et le taux d'intérêt débiteur impactaient positivement les prêts non Performants
Irakoze (2023) Burundi	5 banques période de 2010 à 2022.	Régressions sur données de panel;	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives: Inflation, taux de chômage, Masse monétaire, taille, PIB et taux d'intérêt débiteur.	1. Le taux d'intérêt débiteur, taux de chômage et la masse monétaire affectent positivement les prêts non performants 2. Le taux de chômage, la taille bancaire et le taux de croissance du PIB ont des effets négatifs sur les prêts non performants.

Nkusu (2011) Hong Kong	50banques Période de 2006 à 2011	-Régressions sur données de panel ; - MCO.	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives: Inflation, taux de chômage, PIB et taux d'intérêt débiteur.	1. L'augmentation du niveau des taux d'inflation entraine l'accroissement du volume des prêts non Performants ; 2. Le taux de chômage et l'augmentation du taux d'intérêt débiteur agissent positivement sur les prêts non performants en Macédoine ; 3. Le PIB agit positivement sur les prêts non performants s'il est en récession. A l'inverse, il agit négativement.
Brahim Mansouri et Saïd Afroukh (2009), au Maroc	5 principales banques marocaines observées sur la période 1993- 2006	Régressions sur Données de Panel, modèle cylindré, estimation par MCO.	Variable à expliquer : Prêts non performants Variables explicatives: Inflation, taux de chômage, PIB, crédit et taux d'intérêt débiteur.	1. PIB et inflation agissent négativement sur les prêts non performants ; 2. L'évolution du crédit impactait négativement les prêts non Performants ; 3. Le chômage et le taux d'intérêt débiteur impactaient positivement les prêts non performants.

➢ Ouhibi et Hammami (2015), pays du sud-est de la Méditerranée (Tunisie, Maroc, Egypte, Liban, Jordanie et Turquie	136 banques sur la période de 1994 à 2013	Régressions sur données de panel ; -MCO.	Variable à expliquer : Prêts non performants. Variables explicatives : taux d'intérêt débiteur, évolution de crédit et Le taux de change nominal, l'indice des prix à la consommation et la formation brute du capital fixe	Le taux de change nominal, l'indice des prix à la consommation et la formation brute du capital fixe affectent positivement les prêts non performants des banques.

Source : Auteur à partir de la revue de la littérature empirique

Force est de constater que des études empiriques ont testé l'hypothèse selon laquelle des facteurs à la fois macroéconomiques et spécifiques à la banque affectent la qualité des créances bancaires et que certains résultats trouvés par ces différents auteurs divergent pendant que les autres convergent quant aux effets des variables testées.

Conclusion du premier chapitre

Les prêts sont considérés comme non performants lorsque l'emprunteur n'a pas ou ne peut pas honorer ses échéances et ils sont mesurés par le rapport aux prêts non performants sur total des crédits octroyés. Ainsi, nous avons constaté que ses déterminants peuvent être liés aux facteurs macroéconomiques et aux facteurs liés à des banques.

Du côté des déterminants macroéconomiques, les plus cités dans la revue de la littérature sont la croissance annuelle du PIB, le taux de change réel, le taux d'inflation et le taux de chômage. Pour ce qui est des déterminants liés à des Banques, les plus cités sont la taille de la Banque, la croissance des crédits et le taux d'intérêt débiteur réel.

Cependant, nous avons constaté que les différentes recherches réalisées ont trouvé des résultats divergeant quant aux déterminants des prêts non performants des banques.

Le chapitre suivant parle de la zone d'étude de notre travail.

CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Les points qui sont développés dans ce chapitre concernent une brève description de la CEA, une présentation générale du système bancaire dans les pays de la CEA, un tableau récapitulant les indicateurs de la solidité financière des pays de la CEA et une brève description des banques commerciales issues de notre échantillon.

II.1. Brève description de la CEA

Parmi les communautés économiques régionales africaines, une d'entre elles se distingue. Il s'agit de la CEA. Cette communauté affiche de très grandes ambitions et serait promise à un bel avenir, vu les progrès réalisés au cours des dernières années (Gahama, 2015).

Selon Bumwe (2018), la Communauté Est Africaine a vu ses premiers jours au début de 1897 avec la construction d'un chemin de fer qui devait relier le Kenya et l'Ouganda. En même temps, en 1900, a été créé le centre de collecte des douanes. Le même auteur mentionne que l'union postale a suivi en 1905 et en 1909 et ça a été le tour de la cour d'appel de l'Afrique de l'Est. En 1919, l'union douanière et la conférence des administrateurs de l'Afrique orientale en 1926, le conseil de l'impôt sur le revenu de l'Afrique orientale et le conseil économique en 1940. Malheureusement, peu d'avancées ont été accomplies et la coopération tant voulue n'a été menée nulle part.

Selon ce même auteur, En 1967, 27 ans après, il y eut un traité de l'Afrique orientale pour l'établissement du Haut-commissariat de l'Afrique Orientale, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de l'Organisation des services communs de l'Afrique orientale comme organisations de la Tanzanie, l'Ouganda, ainsi que le Kenya. Le même traité mentionne que ces organisations devaient réglementer et contrôler quelques matières d'intérêt commun mais elles devaient également s'occuper des relations industrielles et commerciales et les transactions entre les trois pays. Ce traité a été abrogé en 1977 pour manque de volonté politique des gouvernements, l'absence de participation du secteur privé et de la société civile dans le processus de coopération.

Le 7 juillet 2000, la Communauté Est Africaine est véritablement rétablie après que le traité visant à créer la Communauté d'Afrique de l'Est fût signé en novembre 1999 et ratifié par les trois États fondateurs, à savoir le Kenya, la Tanzanie ainsi que l'Ouganda. Aujourd'hui, la Communauté Est Africaine compte cinq membres supplémentaires en plus des membres fondateurs.

Ces membres sont le Rwanda et le Burundi, qui ont tous les deux adhéré à l'organisation en juillet 2007 (traité portant création de la CEA, 2007) [2], le Soudan du Sud qui a rejoint la communauté régionale en avril 2016, la RDC s'est ajoutée pour atteindre le 7ème composant le 11/07/2022[3] et la somalie a rejoint cette communauté au mois de novembre 2023 devenant ainsi le huitième pays membre de cette communauté[4]. Cette communauté a pour objectifs de créer une union douanière, un marché commun, une union monétaire et enfin, une fédération politique. Parmi ces quatre piliers, deux ont déjà été atteints, à savoir l'union douanière et le marché commun.[5]

Des études sont avancées quant à l'atteinte du troisième objectif. Ceci est justifié par la signature d'un addendum au mémorandum d'entente sur la convertibilité et le rapatriement des monnaies de la CEA le 17 mars 2023 dans la réunion tenue à Bujumbura par les Gouverneurs des banques centrales des pays de cette communauté (BRB, 2023)[6]. Selon la même source, ceci va permettre les paiements transfrontaliers en utilisant les monnaies respectives des pays de la CEA. Dans la même réunion de ces Gouverneurs, il a été l'occasion d'évaluer le pas franchi sur l'union monétaire, qui était projetée au début de l'année 2024, reportée à l'an 2031 par le conseil des Ministres des pays de l'EAC du 19 au 23 février 2023 (EAC, 2023)[7].

Dans le même ordre d'idée, trois contraintes qui ont suscité le report de l'union monétaire vers 2031 ont été la flambée des prix pétroliers et alimentaires qui, selon les Gouverneurs des banques centrales des pays de la CEA, a causé une diminution des réserves d'échange et perturbé le marché d'échange dans la communauté mais aussi, ils précisent que la pandémie de la covid19 est également une des causes.

[2] Treaty for the establishment of the East African Community *(as amended on 14th December, 2006 and 20th August, 2007)*
[3] https://www.eac.int/, consulté le 20/07/2024
[4] https://fr.africanews.com, consulté le 20/07/2024
[5] https:// fr.africanews.com, consulté le 20/07/2024
[6] http://www.brb.bi, consulté le 20/07/2024
[7] https://www.eac.int/, consulté le 22/07/2024

II.2. Présentation générale du système bancaire des pays de la CEA

Ce point développe les systèmes bancaires des pays de la CEA pris en considération. Ces derniers ont été choisis compte tenu de notre période d'étude et des dates de leur adhésion en cette communauté.

II.2.1. Système bancaire burundais

Nous développons, dans ce point, la structure du secteur bancaire burundais, les principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire burundais et la solidité financière du secteur bancaire burundais.

II.2.1.1. Structure du secteur bancaire burundais

A la fin de l'année 2022, le système financier du Burundi était composé de 5 types d'institutions financières à savoir les établissements de crédit, les institutions de microfinance, les compagnies d'assurance, les établissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale (BRB, 2022)[8]. D'après la même source, le secteur bancaire était constitué de 15 établissements de crédits dont 14 banques commerciales et 1 établissement financier[9]. Les institutions de microfinance étaient au nombre de 69 auxquelles s'ajoutent 76 groupements financiers communautaires enregistrés auprès de la BRB. Les établissements de paiement de monnaie électronique étaient au nombre de 3 issus de trois compagnies de téléphonie mobile.

II.2.1.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire burundais

Selon le rapport des indicateurs de la conjoncture publié par la BRB en décembre 2022[10], l'activité du secteur bancaire s'est améliorée, à fin décembre 2022, en liaison avec l'augmentation du crédit à l'économie du côté de l'actif et la hausse des dépôts de la clientèle et des refinancements dans le passif.

Selon la même source, l'actif du secteur bancaire s'est accru de 30,7% en glissement annuel, s'établissant à 6.447,8 Mds de BIF à fin décembre 2022 contre 4.933,6 Mds de BIF à fin décembre 2021. Cet accroissement a été dû à une augmentation de 42,8% des crédits à l'économie (2.850,1 contre 1.995,9 Mds de BIF).

[8] BRB, Rapport de stabilité financière, exercice 2022
[9] https://www.brb.bi, consulté le 16/07/2022
[10] BRB, Indicateurs de conjoncture, décembre 2022

Les prêts à l'Etat ont augmenté de 9,8%, s'établissant à 1.996,5 Mds de BIF en 2022 contre 1.818,7 Mds de BIF en 2021. La part du crédit à l'économie a augmenté de 3,7 points de pourcentage, atteignant 44.2% de l'actif du secteur bancaire en décembre 2022 contre 40,5% en décembre 2021. La part des engagements de l'Etat s'est établie à 31,0% en 2022 contre 36,9% en 2021.

Le même rapport des indicateurs de la conjoncture publié par la BRB en décembre 2022, montre qu'en glissement annuel, les dépôts de la clientèle se sont accrus de 37,5% à fin décembre 2022, s'établissant à 3.874,8 Mds de BIF contre 2.817,7 Mds de BIF en décembre 2021. Les refinancements de la Banque Centrale ont augmenté de 5,0%, s'établissant 557,3 Mds de BIF contre 530,8 Mds de BIF, en liaison avec l'augmentation des financements des secteurs porteurs de croissance (2.850,1en 2022 contre 1.995,9 Mds de BIF en 2021). La proportion des dépôts dans le total des ressources du secteur bancaire a augmenté de 3,0 points de pourcentage, s'établissant à 60,1% à fin décembre 2022 contre 57,1% à fin décembre 2021. La part des dettes envers les banques et assimilés a augmenté de 0,2 point de pourcentage, passant de 8,7 à 8,9 %. Par contre, la part des refinancements de la Banque Centrale a diminué de 2,1 points de pourcentage, passant de 10,8 à 8,6%.

II.2.1.3. Solidité financière du secteur bancaire burundais

Selon le rapport annuel de la supervision bancaire publié par la BRB à fin décembre 2022, les fonds propres du secteur bancaire ont augmenté par rapport à période correspondante de 2021. Par contre, les ratios de solvabilité et de rentabilité ont diminué.

D'après la même source, les fonds propres du secteur bancaire ont sensiblement augmenté de 27,4% à fin décembre 2022, se fixant à 757,6 contre 594,6 Mds de BIF à fin décembre 2021. Le ratio de solvabilité de base s'est établi à 19,0% contre 21,5% et le ratio de solvabilité globale s'est fixé à 20,7% contre 23,0%. De plus, le ratio de levier a diminué s'établissant à 10,8% en 2022 contre 11,3% en 2021.

Le même rapport montre que le montant des prêts non performants a augmenté de 13,8% à fin décembre 2022, s'établissant à 77.704,2 en 2022 contre 68.296,2 MBIF à la période correspondante de 2021. De même, le taux de détérioration du portefeuille crédits s'est amélioré, s'établissant à 2,7 contre 3,4%. Le taux de détérioration du portefeuille crédits a baissé dans certains secteurs d'activités, notamment de 1,0 à 0,3% dans l'industrie, de 2,7 à 2,6% dans le commerce, de 9,6 à 7,7% dans l'hôtellerie et tourisme et de 4,5 à 2,3% dans

l'équipement. Par contre, le taux de détérioration du portefeuille crédits a augmenté, passant de 3,7 % à 4,2% dans l'agriculture, de 3,4 à 4,0 % dans la construction. L'exposition du secteur bancaire burundais vis-à-vis des grands risques a augmenté de 59,1% à fin décembre 2022, s'établissant à 1.207,4 contre 759,1 Mds de BIF.

Le montant des grands risques représente 42,4% du portefeuille crédits global à fin décembre 2022 contre 38,0% à la même période de 2021. Le commerce est demeuré le secteur le plus financé, à raison de 32,5% du portefeuille global contre 30,8% à fin décembre 2021. L'encours de crédit alloué à ce secteur s'est établi à 926,8 Mds de BIF contre 614,5 Mds de BIF.

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est accru de 22,9% en glissement annuel, s'établissant à 406.8 Mds de BIF à fin décembre 2022 contre 331,1 Mds de BIF à la même période de 2021. Au contraire, le résultat net a diminué de 1,6% passant de 166.6 Mds à 163.9 Mds de BIF. Ainsi, les Rendements des Actifs (ROA) et des fonds propres (ROE) ont baissé, se fixant respectivement à 2,5 et 21,6% à fin décembre 2022 contre 3,4 et 28,0% à la même période de 2021.

En glissement annuel, le ratio de liquidité de court terme (LCR) en BIF s'est établi à 169,2 contre 192,8% à fin décembre 2021. Par contre, le ratio de liquidité de court terme en devises s'est fixé à 161,5 contre 135,5%. Le montant des gros dépôts a augmenté de 46,1% à fin décembre 2022, se fixant à 1.765,1 contre 1.208,5 Mds de BIF à la même période de 2021. De même, leur proportion dans le total des dépôts du secteur a augmenté de 2,7 points de pourcentage, se fixant à 45,6 contre 42,9%.

II.2.2. Système bancaire kenyan

Dans ce point, comme pour le cas du Burundi, nous développons la structure bancaire kenyane, les principaux indicateurs du secteur bancaire kenyan et la solidité financière de ce secteur.

II.2.2.1. Structure du secteur bancaire kenyan

D'après le rapport annuel de la banque centrale kenyane pour l'exercice 2021-2022[11]. Le secteur bancaire Kenyan était composé de 38 banques commerciales, une société de financement hypothécaire, 14 banques de microfinance, 9 bureaux de représentation de

[11] CBK, Annual Report 2020-2021)

banques étrangères, 67 banques étrangères de bureaux de change, 17 prestataires de transfert de fonds et 3 bureaux de référence de crédit au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

II.2.2.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire kenyan

Le bilan de l'industrie bancaire a augmenté de 9,1 % par an jusqu'en 2022, en raison de l'augmentation des prêts et des avances et des titres publics, qui, à la fois représentaient 80,3 % du total des actifs (CBK, Annual Report 2021-2022). Ce rapport précise que les dépôts des clients représentaient 73,2 % du total des passifs. Aussi, il précise que les prêts et avances bruts ont passé de 6,9 % à 3,1 billions de Ksh en 2022 partant de 2,9 Ksh billions en 2021.

II.2.2.3. Solidité financière du secteur bancaire kenyan

Les principaux secteurs qui ont tiré la croissance du Kenya étaient ceux des transports et des communications (11,9 %), Tourisme, Restaurants et Hôtels (11,4 %), Énergie et Eau (10,7 %) et Personnel et Ménage (10,1 %). (CBK, Annual Report 2021-2022).

D'après la même source, les fonds propres de base et les ratios du capital total sur le total des actifs pondérés en fonction des risques ont été 16,5 % et 18,9 % respectivement en 2022. Ils étaient au-dessus des ratios minimaux légaux de 10,5 % et 14,5 % respectivement pour l'année précédente.

De même, le ratio des dépôts était de 16,8 % en 2022 par rapport à 16,7 % en juin 2021. Les ratios étaient supérieurs au minimum légal de 8,0 %. Pour la qualité des actifs, les actifs non performants bruts se sont vus à la hausse avec augmentation du ratio NPL de 13,1 % en 2021 à 13,3 % en 2022. Les secteurs de transport et communication, Mines et Carrières, Immobilier, Bâtiment et Construction et énergie et eau ont enregistré la plus forte augmentation des NPL. Cette augmentation a été principalement attribuée à un environnement commercial difficile en raison des effets néfastes de la pandémie de coronavirus (COVID-19). (CBK, Annual Report 2021-2022).

En ce qui concerne la rentabilité, le bénéfice annuel après impôt a augmenté de 11,3 %, passant de 134,1 milliards de Ksh en 2021 à 149,2 milliards de Ksh en 2022. L'augmentation de ce revenu total est liée à une augmentation de 16,2 milliards de Ksh des revenus des avances et augmentation de 31,9 milliards de Ksh des revenus de titres d'Etat. Pour la liquidité, le ratio de liquidité globale a resté solide jusqu'en 2022 s'établissant à 57,0% par rapport à 52,8% de juin 2021. Ces chiffres étaient supérieurs au minimum légal de 20%. (CBK, Annual Report 2021-2022).

II.2.3. Système bancaire tanzanien

Comme nous l'avons fait précédemment, nous développons aussi la structure bancaire tanzanienne, les principaux indicateurs d'activités du secteur bancaire tanzanien et la solidité financière dudit secteur.

II.2.3.1. Structure du secteur bancaire tanzanien

En 2022, en Tanzanie, il y avait 46 établissements bancaires dont 34 étaient des banques commerciales, cinq banques de microfinance, cinq banques communautaires et deux banques de développement (BT, Rapport annuel 2021-2022).

D'après la même source, les institutions financières n'acceptant pas de dépôts étaient au nombre de 13 comprenant trois bureaux de change, quatre sociétés de crédit-bail, une société de refinancement hypothécaire, un fond de financement du logement, deux bureaux de référence de crédit et deux bureaux de représentation de banques étrangères.

II.2.3.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire tanzanien

Dans ce point, nous fournissons des informations trouvées dans le rapport consolidé de performance économique du dernier quart de l'année 2022 publiés par la banque de la Tanzanie[12]. Selon cette source, le total des actifs a augmenté de 4,16 % pour atteindre 34689,48 milliards de TZS en 2022 contre 33 161,80 milliards de TZS enregistrés l'année précédente, principalement financés par une augmentation des dépôts, des emprunts et des bénéfices non répartis. Pour la même période, les prêts, avances et découverts ont augmenté de 4,93 % pour atteindre 18 765,13 milliards de TZS contre 17 884,03 milliards de TZS pour l'année 2021. Cette croissance a été attribuée à un environnement macroéconomique favorable, à la politique monétaire accommodante de la banque et aux mesures réglementaires prises pour soutenir la croissance du crédit au secteur privé. Le passif total du secteur a augmenté de 4,02% en 2022 pour atteindre 29 267,31 milliards de TZS, contre 28 135,42 milliards de TZS enregistrés l'année 2021. L'augmentation des passifs a été attribuée à l'augmentation des dépôts.

[12] Consolidated zonal economic performance report for the quarter ending december 2021

II.2.3.3. Solidité financière du secteur bancaire tanzanien

Selon le rapport de supervision du secteur bancaire tanzanien de la 24ème édition[13]. Pour la période 2021-2022, le secteur bancaire tanzanien a resté solide et stable avec un capital adéquat, des liquidités suffisantes, une bonne rentabilité et l'amélioration de la qualité des actifs.

Ainsi, selon la même source, le secteur bancaire tanzanien s'est comporté de manière satisfaisante selon les indicateurs de solidité financière et d'après les exigences réglementaires. Les ratios de capital de base et des fonds propres sur le total des actifs pondérés en fonction des risques et les engagements hors bilan étaient respectivement de 17,13 % et 17,9 %, en juin 2022 contre 16,9 % et 17,9 % en juin 2021.

Ces ratios étaient supérieurs au minimum d'exigence réglementaire, respectivement 10 et 12 %. Le niveau de liquidité a également été au-dessus de l'exigence réglementaire minimale de 20 %. Le ratio des actifs liquides sur les passifs était de 33,3 % contre 33,4 % impliquant une capacité de durabilité des banques à répondre aux obligations arrivant à échéance. Les actifs ont augmenté de 6,6 pour cent à 36 481,1 milliards de TZS à la fin de juin 2022, principalement portée par les dépôts, qui ont augmenté de 6,5 % pour atteindre 26 535,6 milliards de TZS.

L'augmentation observée des dépôts a été largement due aux efforts de mobilisation des banques à travers les agents bancaires et plateformes numériques. Les prêts, les avances et les découverts ont continué à constituer une part importante des actifs, soit 55,8%. La qualité des actifs s'est améliorée, comme en témoigne la diminution du ratio de prêts non performants (NPL) aux prêts bruts à 7,3 % en 2022 contre 8,4 % rapportés dans la période correspondante en 2021 avec un niveau acceptable de 5%.

II.2.4. Système bancaire ougandais

Ce point développe aussi la structure du secteur bancaire, les principaux indicateurs du secteur bancaire ougandais et la solidité financière de ce secteur.

II.2.4.1. Structure du secteur bancaire ougandais

D'après le rapport annuel 2022 de la banque centrale de l'Ouganda, il existe trois types d'institutions de dépôt qui sont autorisées et réglementé par la Bank of Uganda (BOU).

[13] BT, Financial Sector Supervision, 24th edition, 2021

Elles se répartissent suivant le niveau I (banques commerciales), le niveau II (établissements de crédit) et le niveau III (institutions de microfinance de dépôt). Pour l'exercice 2022, l'Ouganda enregistrait 25 banques commerciales. En plus de ces institutions de dépôts, 207 bureaux de change et 21 institutions financières non bancaires sont enregistrés par la banque de l'Ouganda.

II.2.4.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire ougandais

Les informations du bilan agrégé des banques ougandaises sont recueillies dans le rapport annuel de la banque centrale de l'Ouganda de décembre 2022 (BOU, 2022).

Malgré l'environnement opérationnel difficile dû à la pandémie Coronavirus, ce rapport précise que les banques commerciales ont continué à enregistrer une croissance de leurs actifs. Le total des actifs des banques a augmenté de 11,0 %, passant de 35,8 billions d'UGX en juin 2021 à 39,8 billions d'UGX en juin 2022. La croissance des actifs au cours de l'année 2022 était principalement due à la détention par les banques de titres d'Etat qui a augmenté de 32,9% (ou 2,5 billions d'UGX) pour atteindre 10,2 billions d'UGX et des prêts et avances bruts qui a augmenté de 7,0% (ou 1,1 billion d'UGX) pour atteindre 16,6 billions d'UGX. Du côté du passif, les dépôts des clients ont augmenté de 8,7%, passant de 25,5 billions d'UGX à 27,7 billions d'UGX au cours de l'année se terminant en 2022.

II.2.4.3. Solidité financière du secteur bancaire ougandais

Dans ce point, nous présentons les informations du secteur bancaire trouvées dans le rapport annuel 2022 produit par la banque centrale ougandaise (BOU). Selon la même source, le secteur bancaire est resté rentable au cours de l'année 2022. Le bénéfice net global après impôt (NPAT) des banques commerciales a augmenté de 26,9 pour cent en 2022 afin d'atteindre 1073,9 milliards UGX contre 846,2 milliards UGX l'année précédente.

La croissance des bénéfices a été largement tirée par des augmentations respectivement de 24,4 % et 7,9 % des revenus d'intérêts sur les titres d'Etat et les prêts.

Dans l'ensemble, le secteur bancaire disposait de réserves de fonds propres solides à la fin de décembre 2022, renforçant la résilience aux chocs potentiels. La politique prudentielle continue de BOU et la politique de restriction de paiement de dividendes par les SFI leur a permis de conserver plus leurs revenus vers la constitution organique de réserves de capital.

Les conditions de financement et de liquidité sont restées stables, soutenues par une amélioration de la mobilisation des dépôts, la détention par les sociétés financières de réserves de liquidité solides et les mesures politiques de la BOU, tout au long de l'exercice clos en décembre 2022. Le total des dépôts de la clientèle, qui est resté la principale source de financement stable pour les banques commerciales représentait 85 % du total des passifs.

II.2.5. Système bancaire rwandais

Comme pour le système du secteur bancaire des pays précédemment évoqués, nous présentons là aussi, pour le cas du Rwanda, la structure du secteur bancaire, les principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire rwandais et la solidité financière dudit secteur.

II.2.5.1. Structure du secteur bancaire rwandais

D'après les informations recueillies dans le rapport rwandais de la politique monétaire et de la stabilité financière fourni par la banque centrale rwandaise (BNR,2022)[14], la structure du secteur bancaire a resté inchangée au cours de la période 2021-2022 comparée à la précédente. Le secteur était composé de 16 banques (dont 11 banques commerciales, 3 banques de microfinance, 1 banque de développement et 1 banque coopérative).

II.2.5.2. Principaux indicateurs d'activité du secteur bancaire rwandais

Dans ce point, nous présentons les informations recueillies au sein du même rapport rwandais de la politique monétaire et de la stabilité financière de 2022.

D'après ce rapport, le total des actifs a augmenté de 18,5 % en 2022 pour atteindre 6 064 milliards de francs rwandais, bien qu'il fût en faible croissance comparé à celui de décembre 2021 (25,0% d'augmentation du total des actifs). Le rapport continue à montrer que la croissance des actifs des banques a été principalement tirée par la mobilisation des dépôts et l'expansion du capital de base.

Pour le côté passifs et fonds propres, les fonds propres ont augmenté de 19,9 % passant de 849 milliards FRW en 2021 pour atteindre 949 milliards de FRW en 2022. La croissance des fonds propres est associée à des injections de capital et à une augmentation des bénéfices non répartis avec la croissance des bénéfices.

[14] BNR, Monetary policy and financial stability statement, march 2022

II.2.5.3. Solidité financière du secteur bancaire rwandais

A la fin de décembre 2022, pour le secteur bancaire rwandais, le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) et le CAR total s'élevaient à 20,8 et 21,8 pour cent respectivement qui restent supérieurs à 12,5 et 15 % d'exigences prudentielles minimales (rapport rwandais sur la politique monétaire et la stabilité financière, 2022).

Toutes les banques continuent à maintenir les coussins de fonds propres supérieurs à ces exigences minimales. La maintenance des coussins de fonds propres au-dessus du minimum réglementaire a augmenté la résilience de la banque au niveau des pertes potentielles.

Par ailleurs, le capital libéré a augmenté de 38,5 milliards de FRW atteignant 501,5 milliards de FRW en décembre 2022 contre 402,6 milliards de FRW en décembre 2021, permettant ainsi aux banques de développer leurs activités. Les risques liés à un effet de levier excessif sont restés faibles alors que les banques continuaient de se conformer avec l'exigence de ce levier. Le ratio de levier est un outil réglementaire qui est utilisé pour vérifier la suffisance des fonds propres des banques indépendamment des risques. Il complète les exigences minimales en matière d'adéquation du capital et place les limites imposées aux banques d'exercer un effet de levier excessif sur leur bilan. Pour amortir ce risque, les banques sont tenues de maintenir au moins un effet de levier minimum de 6 %. A la fin de décembre 2022, sur l'ensemble du secteur, le ratio de levier s'élevait à 14,8 % en décembre 2022 et toutes les banques se sont conformées avec l'exigence de ratio de levier.

La qualité des actifs s'est également détériorée dans l'agriculture, les travaux publics et pour les crédits à la consommation, mais cette détérioration n'a pas été généralisée car elle est liée aux gros emprunteurs qui ont fait défaut, affectant ainsi les performances du secteur. En conséquence, le rendement d'actifs (ROA) et le rendement des capitaux propres (ROE) ont augmenté à 3,2% et 16,1% en 2022 contre 2,5 % et 15,0 % en 2021, respectivement. La perspective de stabilité et l'amélioration de la rentabilité renforcent la résilience des banques grâce à des capitaux générés en interne pour amortir les chocs.

L'amélioration de la rentabilité des banques est associée à une augmentation des investissements dans les actifs productifs qui ont induit une croissance plus élevée des revenus par rapport aux dépenses.

II.2.6. Système bancaire du Sud Soudan

Suite au manque des rapports financiers des différentes banques commerciales du Sud Soudan, il nous a semblé difficile de développer tous les points développés pour les autres pays. Seuls la structure du secteur bancaire et la solidité du secteur bancaire Sud Soudanais ont été développées. Peu d'informations recueillies dans ce pays ont été trouvées sur les sites web référencés ci-dessous dans la suite de cette partie relative au système bancaire du Sud Soudan.

II.2.6.1. Structure du secteur bancaire Sud Soudan

Le secteur bancaire du Sud Soudan est constitué de 30 banques commerciales réparties sur tout le territoire dont 7 sont étrangères, 11 sont des coentreprises et 12 sont des banques nationales[15]. En plus de ces banques commerciales agrées, le Sud Soudan dispose aussi de 58 bureaux de change. Signalons que la Banque du Sud Soudan a été créée en vertu de la loi de 2011[16].

II.2.6.2. Solidité financière du secteur bancaire du Sud Soudan

Les informations mentionnées dans ce point ont été recueillies de l'annuaire sur le financement du logement en Afrique 2019[17].

Il s'agit d'un document donnant une vue d'ensemble de l'économie des pays africains. Pour ce qui est du Sud Soudan, tous les secteurs y sont développés y compris le secteur bancaire. Malgré leur clientèle limitée, les banques commerciales ont consolidé leur situation financière selon la même source. Les banques ont augmenté leurs dépôts 64 fois depuis l'indépendance du Sud Soudan, tandis que les prêts ont augmenté de près de 35 fois entre 2011 et 2018. Le taux des prêts non productifs était de 5,1 % en 2018, atteignant son plus bas niveau depuis l'indépendance. Les dépôts et les prêts bancaires ont augmenté, le crédit pour la construction et l'immobilier a été presque statique.

II.3. Tableau récapitulatif des indicateurs de la solidité financière dans la CEA

Ce point montre les indicateurs de la solidité financière des pays de la CEA. Il en est du niveau des fonds propres, du niveau des prêts non performants, de la rentabilité des capitaux (ROE) et de la rentabilité des actifs (ROA) dans la CEA.

[15] https://boss.gov.ss/&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=bi, consulté le 17/07/2022
[16] https://bankofsouthsudan.org/, consulté le 17/07/2022
[17] http://housingfinanceafrica.org/app/uploads/Soudan-du-Sud-2019.pdf, consulté le 18/07/2024.

Le tableau ci-dessous récapitule les indicateurs de la solidité financière des pays de la CEA pour une période allant de 2018 à 2022.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs de la solidité financière dans la CEA

Indicateurs	**Pays**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Fonds Propres/ Actifs pondérés des risques	Burundi	23,6	22	22,4	23,0	20,4
	Kenya	17,2	18.8	19,2	19,6	19,0
	Tanzanie	14,2	17.9	17,9	19,5	18,6
	Ouganda	18,7	21.8	22,2	23,7	23,9
	Rwanda	19,8	24,1	21,5	21,5	21,7
	Soudan du Sud	13,9	11,6	14,8	14,8	8,3
Prêts non performants/total crédit	Burundi	9,0	5.7	5,3	3,4	2,7
	Kenya	12,0	12.0	14,4	13,1	13,3
	Tanzanie	10,2	9,8	11,8	8,4	5,8
	Ouganda	3,4	4,9	5,3	5,3	5,4
	Rwanda	5,0	9,8	4,5	4,6	3,1
	Soudan du Sud	44,4	N/A	3,1	3,1	2,4
Rentabilité des capitaux (ROE)	Burundi	20,6	32,6	32,3	28,0	20,3
	Kenya	22,5	21.23	13,8	21,6	21,5
	Tanzanie	5,9	8.1	1,9	2,8	14,2
	Ouganda	14,4	16.7	14,2	15,6	15,1
	Rwanda	11,7	NA	11,8	15,0	17,8
	Soudan du Sud	24,8	NA	19,7	19,7	48,1
Rentabilité des actifs (ROA)	Burundi	2,4	3,7	3,8	3,4	2,4
	Kenya	2,7	2.5	1,6	2,6	2,5
	Tanzanie	1,5	1.9	53,6	49,8	3,4
	Ouganda	2,5	2.9	2,4	2,7	2,8
	Rwanda	3	NA	2,0	3,7	4,3
	Soudan du Sud	3,4	NA	2,6	2,6	5,2

Source : Auteur sur base du rapport de la BRB sur la stabilité financière de 2022

Selon la précédente source, le secteur bancaire des pays de la CEA est resté solide et résilient, avec de solides réserves de capital et de liquidité, malgré les effets de la pandémie de COVID-19 et de la guerre russo-ukrainienne, principalement grâce aux politiques fiscales, monétaires et financières visant à atténuer l'impact de la pandémie et de la guerre. Les banques continuent de détenir des ratios de capital et de liquidité supérieurs aux seuils réglementaires requis et ont mis en place des conditions facilitant l'accès aux crédits par les ménages et les entreprises. Toutefois, des menaces sur la stabilité bancaire persistent. Les portefeuilles des banques commerciales des pays de la CEA accusent toujours des prêts non performants : En Tanzanie, le niveau des prêts non performants s'est établi à 7,3% en 2022 contre 8,4% en 2021. En Ouganda, le taux de prêts non performants est légèrement en hausse à 5,8% en 2022 contre 5,3% du total des prêts en décembre 2021.

De même qu'au Kenya, le taux de prêts non per formants a légèrement augmenté, allant à 13,3% en 2022 contre 13,1% 2021. Au Sud Soudan, le taux des prêts non performants enregistré par les banques et institutions financières de microcrédit est en baisse, passant de 3,1% en 2021 à 1,7% en 2022. En ce moment, les prêts non performants au Rwanda s'établissent à 3,1% en 2022 contre 4,6% en 2021. Au Burundi, le taux des prêts non performants s'établi à 2,7% à fin décembre 2022 contre 3,4% à la période correspondante de 2021.

II.4. Présentation des banques commerciales de notre échantillon

Dans ce point, nous présentons un bref historique des banques commerciales des pays de la CEA constituant notre échantillon.

II.4.1. Bref historique des banques commerciales burundaises étudiées

Pour le cas du Burundi, 6 banques commerciales sur 14 constituent l'échantillon dans notre travail. Elles ont été choisies grâce à la disponibilité des données couvrant la période de notre étude. Ces banques sont les suivantes :

1. **La Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) :** Selon les informations recueillies sur le site web de la BCB[18] , la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) est la première banque qui s'est installée au Burundi en 1922 (Agence d'Usumbura). Cette banque était à l'origine un des sièges de la Banque du Congo Belge (BCB), créée en 1909 à l'initiative

[18] www.bcb.bi, consulté le 18/07/2024

de la « Banque d'Outre-mer ». Le 25 juillet 1964, l'agence de Bujumbura de la Banque du Congo

Belge d'Usumbura a changé le nom et est devenue la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB). Elle a pour mission de contribuer à la bancarisation de la population et d'apporter ainsi son concours au développement de la société. Sa vision est qu'en plus des activités classiques d'une banque, elle est un conseiller et un partenaire pour ses clients.

2. **La Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU):** D'après les informations recueillies sur son site web[19] , la banque commerciale du Burundi « BANCOBU » a été constituée, sous le régime des lois en vigueur au Burundi, le 13 juin 1960. Avant cette date, ses activités bancaires ont été menées respectivement par la Banque Belge du Congo et la société congolaise de banque (SOCOBANQUE).

Sa vision est d'offrir des produits et services répondant aux besoins de la clientèle. Sa devise est d'être une tradition de bien faire. Dans ses interventions, elle est guidée par les principes d'écoute, de sécurité et de proximité.

3. **La Banque de Gestion et de Financement (BGF):** D'après les informations disponibles sur son site web[20] , la BGF est le couronnement des efforts consentis par quelques promoteurs, principalement nationaux. En 1992, ces derniers ont décidé de mettre sur pied une institution financière dénommée Société de Gestion et de Financement "SOGEFI" en sigle. Elle a fonctionné comme banque de financement sans guichet. Par décision de l'Assemblée

Générale Extraordinaire du 20 décembre 1995, la BGF a repris l'actif et le passif de la SOGEFI et effectue désormais toutes les opérations bancaires à partir du 1er Avril 1996. La vision de la BGF est de stimuler un nouveau dynamisme de développement basé sur la bancarisation adaptée pour plus de croissance soutenue du Burundi. La Banque s'est donnée la mission d'offrir à ses nombreux partenaires des services financiers de qualité afin de réaliser des avantages durables pour toutes les parties prenantes.

[19] www.bancobu.com, consulté mardi, le 18/07/2024
[20] www.bgf.bi, consulté le 18/07/2024

4. **L'Interbank Burundi (IBB)** : Selon les informations recueillies sur son site web[21], l'IBB est née en 1992, avec l'Assemblée Générale Constitutive du 31 août 1992 et l'Acte d'Agrément de la BRB du 24 septembre 1992. Sa vision est d'être un acteur de référence de la prospérité socio-économique de la population burundaise. Sa mission est d'offrir des services financiers responsables et innovants qui autonomisent socialement et économiquement les consommateurs, les professionnels, les entreprises et les communautés.

5. **La banque Diamond Trust Bank Burundi (DTB):** D'après les informations disponibles sur son site web[22] , Diamond Trust Bank (DTB) a été introduite au Burundi en 2008. Elle est une banque régionale de premier plan, cotée à la Bourse de Nairobi (NSE). Filiale du Réseau Aga Khan de développement (AKDN), DTB opère en Afrique de l'Est depuis plus de 70 ans. L'héritage et les valeurs de la Banque sont articulés dans sa promesse de marque, « Atteindre plus » concrétisés grâce à une main-d'œuvre diversifiée et engagée.

6. **La CRDB Bank Burundi S.A** : selon les informations disponibles sur son site web[23] , la CRRDB Burundi s.a a été introduite au Burundi en 2012 en vertu de la loi sur les sociétés et est domiciliée au Burundi. Elle propose une gamme complète de services bancaires aux institutionnels, aux particuliers, à la trésorerie et d'autres services bancaires divers au grand public.

CRDB Bank Burundi s.a. est une filiale en propriété exclusive de CRDB Bank Tanzanie à 100%. CRDB Bank Tanzanie est une banque commerciale privée constituée en Tanzanie et cotée à la Bourse de Dar Es Salaam. L'activité principale de la banque est la prestation de services bancaires aux grandes entreprises, aux petites et moyennes entreprises, aux institutions de microfinance et aux particuliers.

Avec sa politique d'Investissement Social, CRDB œuvre pour un rôle actif en promouvant la durabilité et la conscience sociale. Elle continue d'apporter des soutiens financiers et non-financiers pour des causes durables en vue d'atteindre un impact optimal.

[21] www.interbankbdi.bi, consulté 18/07/2024
[22] https://www.dtbb.co.bi, consulté le 18/07/2024
[23] https://www.crdbburundi.bi, consulté le 18/07/2024

II.4.2. Bref historique des banques rwandaises étudiées

Au Rwanda, 4 banques commerciales sur 11 constituent l'échantillon pour notre travail. Comme pour le Burundi, elles ont été choisies suite à la disponibilité des données couvrant la période de notre étude. Ces banques de notre échantillon sont :

1. **La Compagnie Générale de Banque Plc (COGEBA):** Selon les informations disponibles sur son site web[24] , dans la Compagnie Générale de Banque Plc, environ 97% des actionnaires sont constitués des institutions et des hommes d'affaires rwandais depuis sa création. COGEBA a enregistré d'énormes expansions stratégiques en ligne avec sa vision et ses valeurs fondamentales en tant qu'opérateur économique. Sa vision est d'être un centre financier d'excellence et un fournisseur leader de solutions financières innovantes au Rwanda. Sa mission est de créer, maintenir et accroître la valeur actionnariale en offrant des solutions financières inégalées à ses clients.
2. **Guaranty Trust Bank Rwanda Plc (GTB):** D'après les informations recueillies sur son site web[25], GTB est un groupe bancaire de premier plan dont le siège est à Lagos, au Nigeria, et coté à la Bourse de Londres. En 2013, elle a acquis Fina Bank Group, qui opérait au Kenya depuis plus de 25 ans avec des filiales au Rwanda et en Ouganda. Sa vision est de devenir une plate-forme pour enrichir des vies en établissant des relations solides et à valeur ajoutée avec les clients, les parties prenantes et les communautés dans lesquelles elle opère. Sa mission est de fournir de services financiers de haute qualité avec l'envie d'être le meilleur à tout moment en ajoutant la valeur à toutes les parties prenantes.
3. **NCBA Bank Rwanda Plc** : Comme on le constate sur son site web[26], NCBA (National Commercial Bank of Africa) a débuté au Rwanda en tant que Microfinance en mai 2017. En mars 2018, CBA a fusionné avec Crane Bank et a reçu sa licence en juillet 2018. Sa mission est de fournir des services financiers exceptionnels qui permettent d'épargner, d'investir et de faire fructifier le patrimoine de ses clients.
4. **I&M Bank Rwanda Plc** : D'après les informations recueillies sur son site web[27], cette banque a été ouverte en 1963 sous le nom de "Banque Commerciale du Rwanda" (BCR). Au début, il appartenait entièrement au gouvernement rwandais . En 2004, elle a été

[24] https://www.cogebanque.co.rw, consulté le 20/07/2024
[25] https://www.gtbank.co.rw/, consulté le 20/07/2024
[26] https://rw.ncbagroup.com/, consulté le 20/07/2024
[27] www.imbankgroup .com /rw, consulté le 20/07/2024

privatisée. En avril 2010, Actis Capital détenait 80 % de fonds propres et l'Etat rwandais détenait les 20 % restants de l'institution financière. Sa vision est de devenir une entreprise où les meilleurs veulent travailler. Le premier choix où les clients veulent faire des affaires et où les actionnaires sont satisfaits de leur investissement.

II.4.3. Bref historique des banques commerciales tanzaniennes étudiées

Sur 34 banques commerciales que comptait la Tanzanie en 2022, 15 nous ont servi de guide échantillonnal. Comme précédemment, elles ont été choisies grâce à la disponibilité des données couvrant la période de notre étude. Il s'agit de :

1. **Azania Bank Limited :** D'après les informations de son site web[28], Azania Bank Limited, dont le nom officiel est First Adili Bancorp Limited, et communément appelée Azania Bank, est une banque commerciale en Tanzanie. Elle est agréée par la Banque de Tanzanie (BOT) en 1995. Sa vision est d'être un centre financier à guichet unique. Concernant sa mission, elle est une banque de choix centrée sur le client offrant des produits et services financiers de qualité utilisant une technologie appropriée et un personnel dévoué tout en améliorant la valeur pour leurs actionnaires.
2. **Bank of Baroda Tanzania Limited (BBT)** : Selon les informations disponibles sur son site web[29], cette banque a été fondée par le Maharaja Sayajirao Gaekwad III le 20 juillet 1908 dans l'Etat princier de Baroda au Gujarat en Inde. La banque, ainsi que 13 autres grandes banques commerciales en Inde, a été nationalisée en Tanzanie le 19 juillet 1969. Sa vision est d'être la source qui aidera toutes ses parties prenantes à atteindre leur objectif.
3. **CRDB BANK Tanzania PLC** : D'après les informations reccueillies sur le son site web[30], CRDB Bank Plc est une banque africaine et l'un des principaux fournisseurs de services financiers en Tanzanie avec une présence actuelle en Tanzanie et au Burundi, en Afrique de l'Est. La Banque a été créée en 1996 et a été cotée à la bourse de Dar Es Salaam (DSE) en juin 2009. Sa vision à long terme est de générer un impact sur tous ses marchés grâce à l'innovation du secteur financier et de devenir un orchestre de la transformation du secteur.

[28] www.azaniabank.co.tz, consulté le 20/07/2024
[29] https://www.bankofbaroda.co.tz, consulté le 20/07/2024
[30] https://www.crdbbank.co.tz/, consulté le 20/07/2024

4. **Diamond Trust Bank Tanzania (DTB Tanzania)** : Selon les informations disponibles sur son site web[31], DTB Tanzanie a été fondée en 1945, sous le nom de Diamond Jubilee Investment Trust (DJIT) avec son siège social à Dar es Salaam (Tanzanie) et des succursales à Mombasa (Kenya) et Kampala (Ouganda). Par la suite, des succursales ont également été ouvertes à Nairobi et à Kisumu au Kenya. DTBT est membre du Diamond Trust Bank Group , un important fournisseur de services financiers en Afrique de l'Est avec des opérations au Burundi , au Kenya, au Rwanda , en Tanzanie et en Ouganda.
5. **International Commercial bank Tanzania LTD (ICB) :** D'après les informations recueillies sur son site web[32], ICB a créé et acquis des banques commerciales en Afrique, en Asie et en Europe depuis la création de sa première banque en 1994. International Commercial Bank (Tanzania) Limited est membre du groupe bancaire ICB établi à Dar Es Salaam, en Tanzanie depuis 1997. Sa mission est d'être une banque internationale de premier plan engagée dans une banque de qualité et de valeur pour tous (parties prenantes). Sa mission est de construire une culture d'entreprise soutenue par sa valeur fondamentale.
6. **LETSHEGO Bank Tanzania Limited**: D'après les informations recueillies sur son site web[33], Letshego Bank Tanzania Limited est une banque commerciale de la Tanzanie , agréée depuis l'année 2011. Sa vision est d'être une organisation de services financiers de détail de classe mondiale répondant aux besoins des particuliers et des PME.
7. **Mkombozi Commercial Bank PLC (MKCB)** : D'après les informations recueillies sur son site web[34], Mkombozi Commercial Bank PLC (MKCB) a commencé comme une initiative de la Conférence épiscopale de Tanzanie en 2009 pour établir une banque commerciale avec l'objectif principal de servir et de soutenir les entreprises tanzaniennes émergentes pour la fourniture de services financiers.
8. **Mwalimu Commercial Bank PLC (MCB):** Selon les informations disponibles sur son site web[35], MCB est une banque commerciale constituée en 2012 et dont le siège social est à Dar es Salaam en Tanzanie. Sa vision est d'être un fournisseur de solutions financières préféré en Tanzanie. Sa mission est de fournir des services financiers innovants à l'écosystème éducatif tanzanien et aux secteurs connexes, au profit de la société.

[31] https://www.diamondtrust.co.tz, consulté le 28/06/2022
[32] https://icbank.co.tz/, consulté le 16/06/2022
[33] https://www.letshego.com/tanzania et www .advansbanktanzania .com , consulté le 17/06/2022
[34] https://www.mkombozibank.co.tz/, consulté le 17/06/2022
[35] https://mwalimubank.co.tz/, consulté le 20/07/2024

9. **National Bank of Commerce Limited (NBC):** D'après les informations recueillies sur son site web[36] , cette banque trouve sa naissance en 1967 lorsque le gouvernement tanzanien a nationalisé toutes les institutions financières, y compris les banques. En 2000, le groupe de services financiers sud-africain Absa Group Limited a acquis une participation majoritaire dans NBC. Le gouvernement tanzanien a conservé une participation de 30% et la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, a pris une participation de 15% dans la banque. La nouvelle entité est connue sous le nom de NBC Limited. Sa mission est de créer la prospérité dans sa communauté grâce à un service personnalisé, des relations authentiques et son engagement à rendre plus possible.
10. **I & M Bank Tanzania Limited:** Selon les informations recueillies sur son site web[37] , I&M Bank Tanzania Limited est une banque commerciale en Tanzanie dont le siège est à Dar es Salaam et une filiale du groupe I&M Bank basé au Kenya . La banque a commencé ses opérations en Tanzanie en 2002 sous le nom de CF Union Bank , dont le siège est à Dar-es-Salaam. Sa vision est de devenir une entreprise où les meilleurs veulent travailler.
11. **People's Bank of Zanzibar Limited (PBZ) :** Comme on le trouve sur son site web[38], PBZ en tant que banque commerciale détenue par le gouvernement et offrant des services bancaires islamiques et conventionnels, a été créée le 30 juin 1966 et constituée en vertu du décret sur les sociétés de Zanzibar qui a été abrogé et remplacé par la loi n°15 de 2013 sur les sociétés. La banque a une filiale qui est MuCoBa Bank Plc détenue à 75%. La banque a été cotée à la Bourse de Dar es Salaam (DSE) le 8 juin 2016.

 Sa vision est d'être un leader dans la fourniture de services financiers de valeur aux clients et autres parties prenantes. Sa mission est de fournir des solutions de services financiers innovantes qui répondent aux besoins des clients à des coûts compétitifs.
12. **Standard Chartered Bank Tanzania LTD (SCB):** La banque a été créée en 1911 comme on le trouve sur son site web[39]. En 1967, ses actifs ont été nationalisés, mais ils ont été restitués à ses propriétaires actuels en 1992. Stanchart Tanzania se concentre sur les secteurs bancaires suivants : (a) l'agriculture (b) le commerce et (c) la fabrication. Son

[36] https://www.nbc.co.tz/en/about-us/, consulté le 20/07/2024
[37] www .imbank .co .tz et https://www.imbankgroup.com/tz/, consulté le 20/07/2024
[38] https://www.pbzbank.co.tz/, consulté le 20/07/2024
[39] https://www.sc.com/tz/, consulté le 20/07/2024

objectif est de stimuler le commerce et la prospérité grâce à sa diversité unique, et son héritage et ses valeurs sont exprimés dans la promesse de sa marque.

13. **United Bank For Africa Tanzania Limited (UBA):** D'après les informations disponibles sur son site web[40], UBA est la banque de rang mondiale en provenance de l'Afrique avec une riche histoire s'étendant sur plus de sept décennies. La banque, dont le siège est à Lagos, au Nigeria, est l'une des institutions financières les plus reconnues originaires d'Afrique subsaharienne avec des opérations florissantes dans 20 pays africains. Sa vision est d'être l'institution de services financiers leader et dominante incontestée en Afrique. Sa mission est d'être un modèle pour les entreprises africaines en créant une valeur supérieure pour toutes ses parties prenantes, en respectant les normes professionnelles et éthiques les plus strictes et en construisant une institution durable.
14. **Akiba Commercial Bank Plc (ACB):** Selon les informations affichées sur son site web[41], ACB a commencé ses opérations bancaires en août 1997 à l'initiative de plus de 300 entrepreneurs tanzaniens qui ont été inspirés à se lancer dans la microfinance, par le souci moral et économique de la lumière de millions de Tanzaniens. Sa vision est d'être la banque de choix en Tanzanie. Sa mission est de fournir des solutions financières innovantes inclusives de la manière la plus efficace et la plus durable.
15. **Amãna Bank (AB)** : D'après les informations recueillies sur son site web[42], cette banque a été fondée en 2009. Amãna Bank est la première et la seule banque commerciale agréée au Sri Lanka à mener toutes ses opérations selon les principes de la banque. Sa vision est d'être un leader admiré en fournissant des solutions financières équitables, non limitées aux chiffres, en gagnant la confiance de ses clients, ses employés, ses actionnaires et de la Tanzanie. Sa mission est d'adopter une approche bancaire unique et conviviale avec une passion pour l'amélioration continue, permettant la croissance et l'enrichissement des vies.

II.4.4. Bref historique des banques kenyanes étudiées

Dans ce point, 16 banques commerciales kenyanes sont présentées sur 38 que disposait le Kenya en 2022. Ces 16 banques ont été choisies grâce à la disponibilité des données couvrant la période de notre travail.

[40] https://www.ubagroup.com/ et , consultés le 23/07/2024
[41] https://www.acbbank.co.tz/, consulté le 23/07/2024
[42] https://www.amanabank.lk, consulté le 25/07/2024

Ces banques sont :

1. **Absa Bank Kenya Plc (ABSA)** : D'après les informations disponibles sur son site web[43], Absa Bank Kenya Plc , ancienne Barclays Bank Kenya Limited , est une banque commerciale au Kenya et une filiale d' Absa Group Limited, basée en Afrique du Sud . Il est autorisé par la Banque centrale du Kenya. Le siège social et la succursale principale de la banque sont situés dans le bâtiment Absa Westend, près de Waiyaki Way, à Nairobi .Son objectif est de donner vie à des possibilités de ses clients.

1. **Bank of Africa Kenya Limited (BOA**): Selon les informations recueillies sur son site web[44], BOA Kenya est l'une des banques commerciales agréées par la Banque centrale du Kenya. BOA Kenya est une banque de taille moyenne et est classée 15è sur les 38 banques commerciales au Kenya par la CBK. Sa vision est d'être la banque préférée de son marché choisi. Sa mission est de servir ses clients avec efficacité et courtoisie, contribuer au développement de toutes ses parties prenantes, d'optimiser la croissance du Groupe BANK OF AFRICA par des synergies et des plans de développement communs, de promouvoir la croissance et la stabilité des économies dans lesquelles elle opère.

2. **Citibank Kenya (CITI):** Selon les informations disponibles sur son site web[45], elle opère au Kenya depuis 1974 et possède deux succursales à Nairobi et à Mombasa, au service des entreprises et des clients institutionnels. Citibank Kenya est le hub régional du cluster Citi East Africa, qui couvre le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie. C'est la seule banque exclusivement réservée aux entreprises au Kenya. Sa mission est de fournir de manière responsable des services financiers qui favorisent la croissance et le progrès économique.

3. **Co-operative Bank of Kenya (COB):** Elle est une banque commerciale au Kenya depuis 1965 comme on le trouve sur son site web[46]. Sa vision est d'être la banque dominante au Kenya et dans la région, en s'appuyant sur le modèle coopératif unique offrant des solutions financières innovantes pour une expérience client distinctive. Sa mission est d'offrir une large gamme de solutions financières innovantes en s'appuyant sur ses lourds

[43] www .absabank .co .ke /personnel, consulté le 25/07/2024,
[44] https://www.boakenya.com/, consulté le 25/07/2024
[45] https://www.citigroup.com/citi/about/countries-and jurisdictions/kenya.html, consulté le 26/07/2024
[46] www .co-opbank .co .ke, consulté le 26/07/2024

investissements dans la présence multicanale, nationale et régionale et en mettant l'accent sur une excellente expérience client par une équipe hautement motivée et talentueuse.

4. **Consolidated Bank of Kenya (ConsoB):** Communément appelée Consolidated Bank , elle est une banque commerciale à Nairobi, au Kenya selon les informations recueillies sur son site web[47] . Elle est agréée par la Banque centrale du Kenya et a été constituée en 1989, à la suite de la fusion des neuf institutions financières insolvables. Sa mission est d'être la Banque de choix offrant des services agréables et pratiques et sa mission est de fournir des solutions financières flexibles qui aident ses clients à réussir.

5. **Development Bank of Kenya (DBK):** DBK est une banque commerciale au Kenya d'après les informations recueillies sur site web[48]. Elle est agréé par la Banque centrale du Kenya en 1963. Development Bank of Kenya est une institution financière de taille moyenne qui propose une gamme de services financiers aux particuliers et aux entreprises. Sa vision est d'être le fournisseur privilégié de services financiers pour le développement. Sa mission est de promouvoir le financement du commerce et les services financiers connexes et apporter de la valeur à ses parties prenantes en fournissant des services fiables axés sur l'innovation.

6. **African Banking Corporation Limited (ABC Kenya):** Selon les informations recueillies sur son site web[49] , ABC Bank a été créée en 1981, en tant qu'une institution financière nommée Consolidated Finance Company Limited. En 1994, suite à la promulgation d'une loi autorisant les institutions financières à se transformer en banques, Consolidated Finance Company s'est immédiatement transformée, donnant naissance à African Banking Corporation Limited (ABC) en 1995. Sa vision est de donner à ses clients les moyens de réaliser l'extraordinaire. Sa mission est d'entretenir des relations durables avec toutes ses parties prenantes grâce à des solutions et des services financiers innovants et à la valeur ajoutée qui les aident à atteindre leurs objectifs.

7. **Family Bank Limited (FBL):** D'après les informations recueillies sur son site web[50], cette banque a été fondée en 1984 sous le nom de Family Finance Building Society Limited. Communément appelée Family Bank, elle est une banque commerciale au Kenya. Elle est agréée par la Banque centrale du Kenya. Sa vision est d'être l'institution financière qui

[47] www.consolidated-bank.com, consulté le 26/07/2024
[48] www.devbank.com, le 26/07/2024
[49] www.abcthebank.com, consulté le 26/07/2024
[50] www.familybank.co.ke, consulté le 27/07/2024

mène à la transformation positive de la vie des gens en Afrique. Sa mission est de transformer positivement la vie des gens en fournissant des services financiers de qualité grâce à des pratiques innovantes, efficaces et réputées.

8. **First Community Bank Limited (FCB):** Elle a été créée en 2007 selon la charia par des investisseurs musulmans au Koweït, au Kenya et en Tanzanie selon les informations recueillies sur son site web[51]. La banque a reçu une licence de banque commerciale kenyane la même année et a commencé ses opérations en juin 2008. La FCB est la première banque basée au Kenya à fonctionner selon les lois de la charia. Sa vision est d'être le partenaire de services financiers conforme à la charia préférée dans tous les endroits où elle choisit d'opérer. Sa mission est d'agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable, favorisant la croissance de ses clients, ses employés, ses actionnaires et de la communauté grâce à la fourniture de solutions financières innovantes conformes à la charia.

9. **Guardian Bank Limited**: Elle a été créée en 1992 sous le nom d' Euro Finance Limited , une institution financière non bancaire d'après les informations recueillies sur son site web[52]. A la suite des changements apportés aux lois bancaires du Kenya , Euro Finance Limited s'est transformée en banque commerciale en 1996 et s'est rebaptisée Guardian Bank Limited .

 En décembre 1999, la banque a fusionné avec Guilders International Bank Limited, en gardant son nom actuel, après la fusion.

10. **Guaranty Trust Bank (Kenya) Ltd (GTCO)** : La Banque a été fondée à Nairobi , en 1986, sous le nom de Finance International Limited , une "institution financière non bancaire"

 (NBFI) d'après les informations recueillies sur son site web[53]. En 1995, la Banque centrale du Kenya , l'organisme de réglementation bancaire du pays, a modifié les lois bancaires, obligeant toutes les NBFI à se convertir en banques commerciales ou à fermer boutique. Pour se conformer à la loi, la FINA s'est transformée en banque commerciale, Fina Bank (Kenya) Limited, en février 1996. En janvier 2014, Fina Bank Kenya et ses filiales ont

[51] www.firstcommunitybank.co.ke, consulté le 27/07/2024
[52] www.guardian-bank.com, consulté le 27/07/2024
[53] www.gtbank.com, consulté le 27/07/2024

changé de nom pour refléter le changement de propriétaire. En février 2014, le groupe Fina Bank a été renommé Guaranty Trust Bank (Afrique de l'Est).

11. **Habib Bank A.G Zurich:** D'après les informations recueillies sur son site web[54], cette banque a été fondée le 25 août 1967 par la famille pakistanaise Habib, séparée de sa principale entreprise bancaire Habib Bank Limited, qui a ensuite été nationalisée dans le cadre du programme de nationalisation . Elle est une banque commerciale multinationale suisse basée à Zurich , en Suisse . Elle exerce ses activités à Hong Kong , au Kenya , au Pakistan , en Afrique du Sud , aux Émirats arabes unis et au Royaume-Uni.
12. **Paramount Bank (PARB):** Selon les informations recueillies sur son site web[55], elle a été créée en 1993, en tant qu'institution financière non bancaire de dépôt appelée Combined Finance Limited. Le capital social de la société à l'époque était d'environ 300 000 USD. En 1995, après avoir augmenté son capital social et suite à la délivrance d'une licence de banque commerciale, la société a été renommée Paramount Bank Limited et a commencé ses opérations bancaires. En 2000, Paramount Bank a fusionné avec Universal Bank Limited pour former Paramount Universal Bank.
13. **Stanbic Bank Kenya Limited (SBK**): Elle a été créée en 1958 lorsque la Banque ottomane a créé sa première filiale dans la région d'après les informations recueillies sur son site web[56]. Stanbic Holdings, tel qu'il existe aujourd'hui, est le résultat d'une fusion entre Stanbic Bank Kenya Limited et CfC Bank Limited. Stanbic Holdings Plc (SBIR) est une organisation de services financiers au Kenya.
14. **Standard Chartered Bank Kenya Limited (SCBK):** D'après les informations recueillies sur son site web[57], elle est une banque multinationale britannique et une société de services financiers basée à Londres , en Angleterre. Elle a une cotation principale à la Bourse de Londres et fait partie de l' indice FTSE 100 . Elle est aussi cotée à la Bourse de Hong Kong , à la Bourse nationale de l' Inde et à OTC Markets Group Pink . Le nom Standard Chartered vient des noms des deux banques qui ont fusionné en 1969 pour la créer : Chartered Bank of India, Australia and China , et Standard Bank of British South Africa.

[54] www.habibbank.com, consulté le 27/07/2024
[55] www.paramountbank.co.ke, consulté le 27/07/2024
[56] http://www.stanbicbank.co.ke, consulté le 27/07/2024
[57] www.standardchartered.com, consulté le 27/07/2024

15. **Victoria Commercial Bank Limited:** Selon les informations recueillies sur son site web[58], elle a été créée en 1987 sous le nom de Victoria Finance Company, une institution financière non bancaire (IFNB). En 1996, suite à la délivrance d'une licence bancaire par la Banque centrale du Kenya, la société a été renommée Victoria Commercial Bank. Sa vision est d'être une banque privée de premier plan fournissant des services financiers de qualité en mettant l'accent sur l'orientation client, l'intégrité et le professionnalisme. Sa mission est de promouvoir une culture d'orientation client grâce à une compréhension globale des besoins commerciaux de ses clients.

II.4.5. Bref historique des banques ougandaises

Dans ce point, nous présentons l'historique des banques commerciales ougandaises de notre échantillon. Nous avons choisi 10 banques commerciales sur 25 dont dispose l'Ouganda compte tenu de la disponibilité des données couvrant notre étude.

Elles sont les suivantes :

1. **Absa Bank Uganda Limited** : Absa a été fondée en 1991 par la fusion des prestataires de services financiers United Bank (Afrique du Sud) et Allied Bank Souths of the Sage Group d'après les informations recueillies sur notre son site web[59]. ABGL est l'actionnaire majoritaire de 11 banques situées au Botswana , au Ghana , au Kenya , à Maurice , au Mozambique , aux Seychelles , en Afrique du Sud, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie.

Son objectif est de donner vie à des possibilités de ses clients.

2. **Bank of Baroda Uganda Limited (BoB):** Selon les informations recueillies sur son site web[60], BoB a ouvert ses premières succursales à l'étranger à Mombasa, au Kenya et à Kampala, en Ouganda en décembre 1953. Sa mission est d'être une banque locale de normes internationales de premier plan engagée à augmenter la valeur des parties prenantes.

[58] www.victoriabank.co.ke, consulté le 28/07/2024
[59] https://www.absa.co.ug/, cosulté le 28/07/2024
[60] https://www.bankofbaroda.ug/, consulté le 28/07/2024

3. **Equity Group Holdings Limited (EGHL):** Ancienne Equity Bank Group, elle est une société holding de services financiers basée dans la région des Grands Lacs africains selon les informations disponibles sur son site web[61]. Le siège social d'EGHL est à Nairobi, au Kenya , avec des filiales au Kenya , en Ouganda , en Tanzanie , au Soudan du Sud , au Rwanda , en République démocratique du Congo et un bureau de représentation en Éthiopie. EGHL a été fondée au Kenya en octobre 1984. Sa vision est d'être le champion de la prospérité socio-économique des peuples d'Afrique. Sa mission est d'offrir des services financiers intégrés qui automatisent socialement et économiquement les consommateurs, les entreprises et les communautés.

4. **Finance Trust Bank Limited (FTB)** : D'après les informations recueillies sur son site web[62], FTB a été fondée en 1984 sous le nom de Uganda Women's Finance Trust Limited.

Son objectif est de fournir des services financiers aux personnes à faible revenu en Ouganda, en particulier les femmes. Le 11 novembre 2013, la Banque d'Ouganda a accordé à cette banque une licence bancaire commerciale complète. L'institution a ensuite pris son nom actuel. Sa vision est d'être une banque de choix.

5. **Housing Finance Bank Uganda Limeted (HFB)** : HFB est une banque commerciale Ougandaise comme on le trouve sur site web[63]. C'est l'une des banques commerciales agréées par la Banque de l'Ouganda en 1967. Sa vision est d'être une banque préférée des consommateurs et des entreprises en mettant l'accent sur le financement du logement. Sa mission est de fournir des services financiers efficaces, innovantes et centrées sur le client afin de maximiser la valeur pour les parties prenantes.

6. **United Bank for Africa Uganda Limited (UBA)** : D'après les informations disponibles sur son site web[64], elle a commencé ses opérations en mai 2008, avec l'ouverture de la succursale sur l' autoroute Kampala-Jinja à Kampala. Avec la société mère basée au Nigéria, United Bank for Africa, a commencé ses activités avec un capital de 12 millions de dollars. Sa vision est d'être une institution de services financiers leader et dominante incontestée en Afrique et sa mission est d'être un modèle pour les entreprises africaines

[61] https://ug.equitybankgroup.com/, consulté le 28/07/2024
[62] www.financetrust.co.ug, consulté le 28/07/2024
[63] https://www.housingfinance.co.ug, consulté le 28/07/2024
[64] https://www.ubauganda.com/, consulté le 28/07/2024

en atteignant une valeur supérieure pour toutes nos parties concernées, en respectant les normes professionnelles et éthiques et en construisant une institution durable.

7. **DFCU Bank Limited**: D'après les informations recueillies sur son site web[65], la banque Development Finance Company of Uganda Limited a été créée en 1964. Sa vision est de transformer des vies et des entreprises grâces à des solutions innovantes et à des personnes autonomes. Sa mission est d'accroître la valeur actionnariale tout en jouant un rôle clé dans la transformation de l'économie et l'amélioration du bien-être de nos collaborateurs.

8. **Centenary Bank (CB)** : Selon les informations disponibles sur site web[66], la banque a été fondée en 1983 en tant que fiducie de crédit du nom de Centenary Rural Development Trust (CRDT). En 1985, le CRDT a commencé à fournir des services financiers au public. La banque est devenue une banque commerciale entièrement agréée en 1993, après avoir reçu une licence de la Banque d'Ouganda et a pris le nom de Centenary Bank. Sa vision est d'être le meilleur fournisseur des services financiers, en particulier la microfinance en Ouganda. Sa mission est de fournir des services financiers appropriés, en particulier la microfinance, à tous les habitants de l'Ouganda, en particulier dans les zones rurales de manière durable.

9. **Bank of India Uganda Limited (BOI)[67] :** BOI a commencé son expansion internationale en 1946 en ouvrant sa première succursale à Londres et est la première banque indienne à le faire. Elle a ouvert des succursales à Tokyo (1950), à Singapour (1951), au Kenya et en Ouganda (1953) et à Hong Kong (1960). En 2012, la BOI s'est vu délivrer une licence de banque commerciale par la Banque d'Ouganda et elle a commencé ses activités commerciales le 18 juin 2012. Sa vision est d'offrir l'excellence dans les services financiers grâce à l'orientation client, à l'engagement des employés et à une croissance durable.

[65] https://www.dfcugroup.com/, consulté le 28/07/2024
[66] www.centenarybank.co.ug, consulté le 28/07/2024
[67] https://www.boiuganda.co, consulté le 28/07/2024

10. **ABC Capital Bank Uganda Limited (ABC)[68]:** ABC a été fondée en 1992 sous le nom de Capital Finance Corporation Limited (CFCL), une institution financière ougandaise de niveau III. En 1999, CFCL a créé une filiale en propriété exclusive, CFC Forex Bureau. Le 26 février 2010, suite à l'acquisition d'une licence de banque commerciale auprès de la Banque d'Ouganda, la CFCL a été rebaptisée ABC Capital Bank. Sa vision est de donner aux clients les moyens de réaliser l'extraordinaire. Sa mission est d'entretenir des relations durables avec tous ses parties impliquées grâce à des solutions et des services financiers innovants et à valeur ajoutée qui les aident à atteindre leurs objectifs.

[68] https://www.abccapitalbank.co, consulté le 28/07/2024

Conclusion du deuxième chapitre

La communauté Est africaine a vu ses premiers jours au début de 1897 avec la construction d'un chemin de fer qui devait relier le Kenya et l'Ouganda. La communauté a démarré avec la Tanzanie en plus de Kenya et Ouganda. Aujourd'hui, avec l'entrée de la RDC en 2022 et de la somalie en 2023, elle compte 8 pays.

D'une façon générale, le secteur bancaire s'est comporté de manière satisfaisante au vu des indicateurs de solidité financière et d'après les exigences réglementaires. Cependant, les informations recueillies des rapports annuels des banques centrales des pays concernés montrent que le système bancaire des pays de la CEA affiche une détérioration du portefeuille crédit. Pour le Burundi et la Tanzanie, les prêts non performants existent mais avec une tendance baissière. Du côté du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda, ces prêts non performants ont une tendance croissante.

Le chapitre qui suit concerne la méthodologie de la recherche.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre montre les méthodes de recherche et les techniques utilisées pour aboutir aux résultats de notre étude.

III.1. Choix méthodologique

Nous avons adopté la méthode hypothético-déductive qui est avant tout un moyen de démonstration et se caractérise par le fait que si les hypothèses formulées initialement sont vrais alors la conclusion doit nécessairement être vraie (Amang, 2014).

Nous avons choisi la méthode hypothético-déductive appelée aussi l'approche hypothético quantitative déductive car elle vise à recueillir des données observables et quantifiables. La méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées.

III.2. Population et échantillonnage

Dans cette section, nous mettons en lumière la population et l'échantillon de notre travail de recherche.

III.2.1. Population de notre travail

La Population regroupe toutes les personnes susceptibles d'être enquêtées. Une population est localisée, datée et caractérisée. Au cours de notre mémoire, la population est centrée sur 122 banques commerciales des pays de la CEA pris en considération.

III.2.2. Echantillon de notre travail

L'échantillon est une fraction représentative de la population totale. Pour Immediato (2014), un échantillon est un ensemble d'individus prélevés dans une population déterminée.

Notre échantillon est de 51 banques commerciales des pays de la CEA que nous avons choisi compte tenu de la disponibilité des données couvrant la période de notre étude. C'est-à-dire qui ont produit des rapports annuels et des états financiers couvrant la période de 2018 à 2022.

III.3. Techniques de collecte des données

La collecte des données a été faite par la consultation des rapports annuels, des états financiers des banques commerciales des pays de la CEA étudiées, des rapports de supervisions bancaires, des rapports des politiques monétaires de leurs banques centrales respectives ainsi que d'autres documents utiles pour notre travail.

Tous ces documents sont disponibles soit, sur les sites des différentes banques commerciales des pays de la CEA étudiées, soit sur les sites de leurs banques centrales respectives.

III.4. Types et Sources de données

Dans ce mémoire, nous utilisons les données secondaires constituées sur base des rapports annuels et des états financiers produits par les banques commerciales des pays de la CEA étudiées et des différents rapports de leurs banques centrales respectives.

III.5. Avantage des données de Panel

Un ensemble de données longitudinales, ou panel, est un ensemble de données qui suit un échantillon donné d'individus au fil du temps et fournit ainsi de multiples observations sur chaque individu de l'échantillon (Bourbonnais, 2015). Les données de Panel permettent d'identifier les paramètres que l'on n'aurait pu identifier dont en général la corrélation entre les variables explicatives et les résidus due à l'hétérogénéité non observée.

D'après la précédente source, ces types de données se caractérisent par une double dimension : une dimension individuelle et une dimension temporelle. Donc, les données de panel représentent un mélange de données en coupe instantanée et les données en séries chronologiques.

Un ensemble de données de panel pour la recherche économique présente plusieurs avantages majeurs par rapport aux ensembles de données transversales ou chronologiques conventionnelles (Hsiao 1985a, 1995, 2001, 2007) tels que :

- Donner aux chercheurs un grand nombre de points de données en augmentant les degrés de liberté et réduisant la colinéarité parmi les variables explicatives et améliorant ainsi l'efficacité des estimations économétriques.
- Contrôler l'impact des variables omises (ou de l'hétérogénéité individuelle ou temporelle). L'utilisation de données de panel fournit un moyen de résoudre ou de réduire l'ampleur d'un problème économétrique clé qui se pose souvent dans les études empiriques, réduire

certains effets dû à des variables omises (mesurées, non observées) qui sont en corrélation avec des variables explicatives.

- ❖ Les techniques d'estimations des données sur panel peuvent explicitement prendre en compte l'hétérogénéité des unités composant la population choisie.
- ❖ La simplification du calcul et de l'inférence statistique. Les données de panel impliquent au moins deux dimensions, une dimension transversale et une dimension de série chronologique.

III.6. Mesures et signes attendus des variables

Dans cette section, nous mettons en exergue la variable expliquée et les variables explicatives du modèle de notre travail de recherche tout en montrant la mesure et le signe attendu pour chaque variable.

Le tableau ci-dessous nous montre les mesures et les signes attendus de nos variables.

Tableau 3 : Mesures et signes attendus pour les déterminants des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA étudiées

	NOTATION	MESURE	SIGNE
VARIABLE DEPENDANTE			
Prêts Non Performants	**PNP**	$\boldsymbol{PNP} = \frac{\text{Total créances impayées}}{\text{Total crédits octroyés}}$	
VARIABLES INDEPENDANTES			
Taille de la banque	TA	$\boldsymbol{TA}$ = logarithme népérien du total actifs	Négatif
Taux d'inflation	INFL	Trouvé dans les rapports annuels des banques centrales des pays de la CEA. Il se traduit par un accroissement général et durable des prix.	Positif
Taux de croissance du PIB	PIB	Trouvé dans les rapports annuels des banques centrales des pays de la CEA et mesuré par la variation du PIB d'une année à l'autre en pourcentage.	Négatif
Taux de chômage	CHOM	Trouvé sur le site de la Banque mondiale	Positif
Taux de Change Réel	TCR	Trouvé dans les rapports de supervision bancaire de la BRB. C'est le produit du cours nominal (**e**) et du rapport niveau des prix domestiques (**P**) et étrangers (**P***) $\boldsymbol{TCR} = \mathbf{e}\frac{\mathbf{P^*}}{\mathbf{P}}$.	Positif
Taux d'intérêt débiteur réel	TID	Trouvé dans les rapports annuels des banques centrales des pays de la CEA. La moyenne des taux annuels d'intérêt débiteurs.	Positif
Croissance des crédits	CR CREDIT	Trouvé dans les rapports annuels des banques commerciales des pays de la CEA	Positif

Source : Auteur en se référant sur la revue de la littérature

III.7. Régressions par des données de panel

Dans cette section, nous développons les modèles statiques et dynamique de régression par des données de panel.

III.7.1. Modèles statiques

Les modèles statiques sont des modèles qui ne considèrent pas les conditions initiales de la variable expliquée parmi les variables explicatives. Les modèles statiques sont des modèles à effets individuels et sont constitués par des modèles à effets fixes ou modèles à effets aléatoires (Balestra et Nerlove, 1966).

Selon ces mêmes auteurs, le modèle à erreur composée ou modèle à effets aléatoires suppose que l'effet individuel est sans corrélation avec les variables explicatives.

Ce modèle consiste à introduire un effet individuel dans la perturbation du modèle et par conséquent l'estimation par les moindres carrés ordinaires n'est pas optimale et il faut modifier le calcul de la matrice de covariance de l'estimateur. L'application des moindres carrés généralisés s'avère nécessaire pour estimer le modèle mais il faut d'abord estimer la matrice de covariance des perturbations du modèle à erreur composée, ce qui implique l'introduction de l'estimateur inter- individuel (between) et l'estimateur intra-individuel (within).

Le modèle à erreur composée a été critiqué par Mundlak en 1973 et la modélisation avec un effet fixe remet en cause l'hypothèse d'indépendance entre l'effet individuel et les variables explicatives du modèle car les agents économiques cherchant l'optimum, ne peuvent pas ignorer la valeur de l'effet individuel et la prennent en compte dans leur décision.

Le modèle à effet fixe suppose alors que l'effet individuel est corrélé avec les variables explicatives (Balestra et Nerlove, 1966).

Ainsi, selon ces mêmes auteurs, le modèle avec *effets individuels* s'écrit sous la forme :

$$Y_{it} = \alpha_i + \beta' X_{it} + \varepsilon_{it} \quad \ldots\ldots\ldots\

X_{it} : le vecteur des variables explicatives ;

ε_{it} : le terme d'erreurs ou les innovations ;

α_i : Sont les effets individuels qui captent les caractéristiques spécifiques à chaque individu mais invariant dans le temps.

Les mêmes auteurs montrent que, les innovations sont supposées être de moyenne nulle et de variance constante égale à ; $\forall i \in [1; N]$ et sont supposées non corrélées que ce soit dans la dimension individuelle ou dans la dimension temporelle (hypothèse d'absence d'autocorrélation des erreurs).

Dans le cas du modèle à effets individuels, on vérifie s'il s'agit du modèle à effets individuels fixes ou aléatoires. Nous voyons dans la suite ce qui différencie le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires ou à erreurs composés.

Dans le cas des modèles à effets aléatoires ou modèle à erreurs composés, il y a absence de corrélation entre les caractéristiques individuelles inobservées α_i et les variables explicatives. on a : $((\alpha_i, X_{it}) = 0)$

Et le modèle à effets aléatoires prend la forme :

$$Y_{it} = \alpha_i + \beta' X_{it} + u_i + \varepsilon_{it} \quad \ldots\ldots\ldots\

Cependant, les modèles statiques ont des limites dans la mesure où ils ne prennent pas en compte l'influence des variables retardées dans le modèle, les valeurs passées des variables explicatives et de la variable expliquée peuvent influencer la variable expliquée. Les modèles dynamiques sont utilisés pour combler ces insuffisances.

III.7.2. Modèles dynamiques

Les modèles dynamiques font intervenir des variables décalées dans le temps contrairement aux modèles statiques. Un modèle dynamique fait intervenir des retards sur une ou plusieurs variables. Si ces variables sont uniquement exogènes, on parlera de modèles à retards échelonnés comme dans la forme simple (Holtz-Eakin, Newey et Robsen, 1988, Arrelano et Bonde, 1991 et Arrelano et Bover, 1995).

Si les variables retardées correspondent à l'endogène on appellera des modèles autorégressifs. Dans le cas général on parlera de modèles autorégressifs et à retards échelonnés.

Le modèle autorégressif implique un problème de corrélation entre le terme d'erreur et la variable expliquée retardée du modèle et tous les estimateurs (MCO, Between, Within, MCQG) ne sont plus convergents ; ce qui implique de changer de méthode d'estimation.

Trois cas principaux impliquent la non convergence des estimateurs usuels d'un modèle auto-régressif :

- ✓ Quand il existe un effet corrélé avec les variables explicatives, la transformation within ne règle plus le problème d'estimation ;
- ✓ Quand il existe un effet individuel non corrélé aux variables explicatives ;
- ✓ Quand il n'y a pas d'effet individuel dans le modèle et que la perturbation du modèle est auto corrélée.

Les modèles dynamiques violent l'hypothèse de stricte exogénéité des variables explicatives car la variable dépendante retardée est corrélée avec le terme d'erreur. Il y a alors problème d'endogénéité et les estimateurs des Moindres Carrées Ordinaires et ceux des effets individuels sont inconsistants et biaisés.

L'estimation des modèles dynamiques par la Méthode des Moments Généralisés (Generalised Method of Moments ou GMM) permet de contourner ce problème. La méthode « des Moments Généralisés » en panel dynamique a été introduite par Holtz-Eakin, Newey et Robsen (1988), Arrelano et Bonde (1991) et Arrelano et Bover (1995). La méthode GMM en

panel Dynamique permet d'apporter des solutions aux problèmes de biais de simultanéité, de causalité inverses et des variables omises. Cette méthode permet à la fois de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels et de palier les biais d'endogénéité des variables surtout lorsqu'il existe un ou plusieurs retards de la variable dépendante figurant comme variable explicative. Il existe deux variantes d'estimateurs des GMM en panel dynamique : L'estimateur GMM en premières différences et l'estimateur GMM en système.

Globalement, la méthode des moments généralisés en panel dynamique (GMM) est préconisée pour estimer les modèles qui réalisent les situations suivantes : (i) la relation est linéaire ; (ii) le nombre d'individus (N) est élevé, et le nombre d'années (T) est faible ; (iii) le modèle est dynamique, c'est-à-dire, une ou plusieurs valeurs retardées de la variable dépendante figurent à droite de l'équation comme variables explicatives ; (iv) la présence des effets spécifiques individuels et (v) les variables explicatives ne sont pas strictement exogènes, c'est-à-dire, ces variables sont corrélées avec le terme d'erreur (ε_{it}) passé et éventuellement présent.

De ce qui précède et compte tenu de la base de données que nous disposons, le traitement de nos données se fait sur base des modèles statiques. Dans le point qui va suivre, nous présentons les tests économétriques liés aux modèles statiques.

III.8. Spécification de modèle économétrique et tests économétriques

Dans cette section, on développe la spécification des modèles économétrique et les tests de spécification des modèles statiques.

III.8.1. Spécification du modèle économétrique

Afin de tester la relation entre les variables indépendantes et les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA, nous effectuons une analyse de régression linéaire. Selon William et al (2010), la construction d'un modèle implique la spécification de relations entre deux ou plusieurs variables.

Nous nous sommes inspirés du modèle économétrique déjà utilisé par Messai & Jouini (2013), sur les déterminants des prêts non performants pour le cas de 135 banques européennes, sur une période allant de 2008 à 2018. Ce modèle est le suivant :

$$\boldsymbol{PNP_{it} = \beta_0 + \beta_1 \triangle PIB_{J,t-1} + \beta_2 INF_{j,t} + \beta_3 CH_{j,t} + \beta_4 TA_{i,t} + \beta_5 ROE_{i,t} + \beta_6 LLP_{i,t} + \varepsilon_{it}}$$

Ce modèle mettait en relation les créances impayées et les variables macroéconomiques et celles propres aux institutions financières européennes :

PNP : représente le ratio des créances douteuses au total des actifs de la banque i à l'année t.

$\triangle \boldsymbol{PIB_{J,t-1}}$ **:** représente la croissance annuelle du PIB réel du pays j au temps t-1.

$\boldsymbol{INF_{j,t}}$ **:** Le taux d'inflation annuel du pays j au temps t.

$\boldsymbol{CH_{j,t}}$ **:** Le taux de chômage du pays j au temps t.

$\boldsymbol{TA_{i,t}}$ **:** La taille de la banque i pour l'année t.

$\boldsymbol{ROE_{i,t}}$ **:** Le taux de rentabilité des fonds propres de la banque i à l'instant t.

$\boldsymbol{LLP_{i,t}}$ **:** Les provisions pour pertes sur prêts divisé par total des prêts.

Ce modèle nous a inspiré et permis de trouver un modèle spécifique de notre travail qui prenne la forme suivante :

$$\boldsymbol{NPL_{it} = \alpha_i + \beta_1 TA_{it} + \beta_2 INFL_{it} + \beta_3 PIB + \beta_4 CHOM_{it} + \beta_5 TCR_{it} + \beta_6 TID + \beta_7 CR\ CREDIT + \varepsilon_{it}}$$

III.8.2. Tests de spécification des modèles statiques

Les tests économétriques nous permettent de spécifier nos modèles et d'interpréter des résultats estimés. Comme nos données nous renvoient dans l'utilisation des modèles statiques, nous présentons des tests qui lui sont liés à savoir : un test d'homogénéité, test de Hausman, test d'hétéroscédasticité et test d'autocorrélation des erreurs (Arrelano et Bonde, 1991, Arrelano et Bover, 1995).

a. Test d'homogénéité

On considère deux modèles : modèle d'hétérogénéité totale et modèle d'homogénéité totale

$Y_{it} = \alpha_i + \beta' X_{it+} \varepsilon_{it}$: Hétérogénéité totale

$Y_{it} = \alpha + \beta' X_{it} + \varepsilon_{it}$: Homogénéité totale

Il s'agit de tester les hypothèses suivantes :

$H_0 : \alpha_i = \alpha, \beta_i = \beta$; $H_1 : \alpha_i \neq \alpha_j, \beta_i \neq \beta_j$

On utilise la statistique de Fisher : $F = \frac{(SCR_C - SCR_{NC})/(N-1)(k+1)}{SCR_{NC}/(NT-NK-N)}$

SCR_C: Somme des carrées Résiduels du modèle pooled (modèle contraint)

SCR_{NC}: Somme des carrées Résiduels du modèle hétérogène (modèle non contraint)

N: nombre d'individus; T:la période et K: nombre de coefficients.

On compare la statistique de Fisher avec la valeur tabulée de Fisher $F^{\alpha}(d1, d2)$ avec d1= $(N-1)(k+1)$ et d2=$(NT-NK-N)$. d1 et d2 sont des degrés de liberté et α la valeur critique.

On accepte H_0 lorsque la statistique de Fisher est inférieure à la valeur de Fisher. De cela, on a le modèle pooled, le modèle est homogène.

b. Test de Hausman

C'est un test qui sert à discriminer les effets fixes et aléatoires dans un modèle des données en panel. Il s'agit de tester la présence éventuelle d'une corrélation entre les effets individuels et des variables explicatives. Pour faire le test de Hausman, on teste les hypothèses suivantes :

$H_0: E(\alpha_i, X_{it}) = 0$

$H_1: E(\alpha_i, X_{it}) \neq 0$

H_0 Suppose que les effets individuels sont aléatoires, alors la méthode adéquate pour l'estimation est la Méthode des Moindres Carrés Généralisés (MCG) et H_1 suppose que les effets individuels sont fixes, l'estimateur utilisé est l'estimateur Within.

L'hypothèse nulle est rejetée si la probabilité associée à la statistique de Hausman est inférieure au seuil critique et on retient le modèle à effets fixes. Par contre on accepte H0, si la probabilité associée à la statistique de Hausman est supérieure au seuil critique, dans ce cas on opte le modèle à effets aléatoires.

c. Test d'hétéroscédasticité

Il y a hétéroscedasticité dans le cas où la variance des erreurs du modèle n'est pas la même pour toutes les observations, alors que souvent l'une des hypothèses premières en modélisation est que les variances sont homogènes et que les erreurs du modèle sont identiquement distribuées. L'hétéroscedasticité pose problème pour le fait que les erreurs (ou résidus) du modèle ne soient pas homoscedastiques, conséquence est que les coefficients du modèle estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires ne sont ni sans biais ni ceux de variance minimale et l'estimation de leur variance n'est pas fiable.

d. Test d'autocorrélation des erreurs

Le test d'autocorrélation sérielle des résidus permet de tester une autocorrélation des erreurs d'un nombre supérieur à l'unité. Il porte sur une autocorrélation des erreurs d'un ordre p. l'estimateur le plus efficace basé sur l'utilisation des instruments est celui qui a été développé par Arellano et Bond (1991) et qui a été beaucoup utilisé par différents chercheurs. Celui-ci teste la corrélation sérielle de premier ordre des résidus en niveau en faisant l'estimation de la corrélation sérielle de second ordre des erreurs en différence.

Les hypothèses sont formulées de la manière suivante :

$H0: E(\varepsilon_{it}, \varepsilon_{it-2}) = 0$

$H1: E(\varepsilon_{it}, \varepsilon_{it-2}) \neq 0$

Pour l'hypothèse préconise l'absence d'autocorrélation sérielle d'ordre 2 et pour l'hypothèse alternative, il y a la présence d'autocorrélation sérielle d'ordre 2. Pour la prise de décision, l'hypothèse nulle est rejetée lorsque la probabilité trouvée est inférieure à la valeur théorique d'Arellano et Bond et est acceptée lorsque cette probabilité s'avère supérieure à la valeur critique. L'acceptation de cette hypothèse marque l'absence d'autocorrélation d'ordre 2 et mieux ce.

Conclusion du troisième chapitre

La méthode adoptée dans notre étude est celle de l'hypothético-déductive qui est un moyen de démonstration et se caractérise par le fait que si les hypothèses formulées initialement sont vraies alors la conclusion doit nécessairement être vraie.

Nous avons pris l'échantillon de 51 banques commerciales des pays de la CEA. La méthode d'analyse adoptée est celle des données de panel. Le ratio des prêts non performants (NPL) constitue la variable expliquée et la taille, le taux de change réel, le taux de chômage, le taux d'inflation, le taux de croissance du PIB, le taux d'intérêt débiteur réel et la croissance des crédits constituent des variables explicatives de notre modèle.

Nous avons opté d'utiliser les modèles statiques qui ne considèrent pas les conditions initiales de la variable expliquée parmi les variables explicatives.

Le chapitre suivant concerne la présentation, interprétation et discussion des résultats.

CHAPITRE IV : PRESENTATION, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans cette partie, nous commençons d'abord par présenter et interpréter les résultats de la matrice de corrélation et du modèle des moindres carrés ordinaires groupés pour vérifier la significativité du modèle. Nous faisons ensuite des estimations du modèle à effets fixes et du modèle à effets aléatoires. Le test de Hausman suit pour trancher entre les deux modèles celui qui est adéquat pour notre travail.

Nous terminons cette partie par le test d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité permettant de connaître s'il faut corriger ou pas le modèle.

IV.1. Résultats de la matrice de corrélation entre les variables

Les coefficients de corrélation entre les variables explicatives et la variable expliquée d'un côté, et les variables explicatives entre elles-mêmes d'un autre côté, sont présentés dans le tableau suivant. (Voir annexe 2).

Tableau 4 : Matrice de corrélation entre les variables de notre modèle

	NPL	***TA***	***INFL***	***PIB***	***CHOM***	***TCR***	***TID***	***CRCREDIT***
NPL	1.0000							
TA	-0.0985	1.0000						
INFL	0.0235	-0.0793	1.0000					
PIB	-0.0517	0.0771	-0.1754	1.0000				
CHOM	-0.0236	0.3049	0.0918	0.2331	1.0000			
TCR	0.2586	-0.1417	-0.1061	-0.2013	-0.5835	1.0000		
TID	-0.3303	0.3362	-0.4135	0.0057	-0.0370	-0.0510	1.0000	
CRCREDIT	0.0278	0.1050	-0.1361	0.0970	0.0664	0.1347	0.4253	1.0000

Source : Auteur sur base des résultats de la régression avec le logiciel STATA 15.

La matrice de corrélation affiche la dépendance entre les variables considérées. Elle met en relation la variable expliquée et les autres variables. Selon les informations du tableau 4, nous constatons qu'aucune variable explicative n'est fortement corrélée avec l'autre car aucun coefficient ne dépasse pas la norme de 0,8. (Arrelano et Bonde, 1991, Arrelano et Bover, 1995).

IV.2. Résultats des estimations du modèle des moindres carrés ordinaires groupés

Dans ce point, nous présentons les résultats de l'estimation du modèle des moindres carrés ordinaires groupés. Les résultats des estimations du modèle des moindres carrés ordinaires groupés sont présentés dans le tableau 5. (Voir annexe 3)

Tableau 5 : Estimations du modèle des moindres carrés ordinaires groupés

Variable expliquée : NPL		
Variables explicatives	**Coefficients**	**Probabilité**
TA	0,001	0,655
INFL	0.264	0,045**
PIB	-0,157	0,283
CHOM	0,263	0,117
TCR	0,066	0,001***
TID	0,011	0,000***
CRCREDIT	5,720	0,018**
Cons	0,158	0,000
R-squared	0,632	
Adj R-squared	0,612	
F statistic	9,56	
Probabilité	0,0000	
Note : ***, **, * respectivement Significative au seuil de 1%,5% et 10%		

Source : Auteur sur base des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Les résultats du tableau 5 nous montrent que, d'après la régression par la méthode des moindres carrés ordinaires groupés, nous avons une bonne spécification de notre modèle. Ainsi, Adj R-squared indique que le modèle explique plus de 61% de la variation de la variable dépendante « NPL ». Cela signifie que l'équation de la droite de régression présente plus de 61% de la distribution des points, d'où la bonne qualité du modèle. De plus, la statistique associée à la valeur de Fisher « F-statistic » = 9,56 et la probabilité de F = 0,0000 inférieur à 5%. Cela certifie une bonne significativité globale du modèle.

D'après les résultats de cette estimation, seule quatre variables à savoir l'inflation (INFL), le taux de change réel (TCR), le taux d'intérêt débiteur et la croissance des crédits sont respectivement significatives au seuil de 5%, 1%, 1% et 5%. Les coefficients qui leur sont associés sont 0,264 pour le taux d'inflation (INFL), de 0,066 pour le taux de change réel, de -0,011 pour le taux d'intérêt débiteur et de 5,720 pour la croissance des crédits accordés.

Donc, selon cette méthode, seules les trois variables ont des effets positifs sur les prêts non performants de banques commerciales étudiées des pays de la CEA et une seule variable a un effet négatif sur ces banques commerciales étudiées. Les effets des autres variables ne sont pas significatifs au vu de ce test.

IV.3. Résultats de l'estimation du modèle à effets fixes

Dans ce point, nous présentons et interprétons les résultats des estimations à effets fixes. Le tableau 6 nous donne les résultats sur la régression par l'estimation des effets fixes. (Voir annexe 4).

Tableau 6 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets fixes

Variable expliquée : NPL		
Variables explicatives	**Coefficients**	**Probabilité**
TA	0,014	0,646
INFL	0,236	0,089*
PIB	-0,209	0,112
CHOM	0,259	0,321
TCR	0,043	0,013**
TID	0,015	0,108
CRCREDIT	-3,090	0,445
Cons	0,193	0,545
F statistic	3,01	
Probabilité	0,0000	
Note : ***, **, * respectivement Significative au seuil de 1%,5% et 10%		

Source : Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Avec les résultats du tableau précédent, nous remarquons que les effets fixes individuels et temporels sont globalement significatifs du fait que la probabilité associée à la statistique de Fisher pour notre modèle est 0.0000. Ces résultats montrent qu'il existe des effets spécifiques dans le temps pour les banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Dans le tableau 6, les résultats des estimations montrent que les coefficients associés aux variables taux d'inflation (INFL) et le taux de change réel sont significatifs respectivement au seuil de 10% et 5%. Le taux d'inflation (INFL) a des effets positifs (coefficient de 0,236) et le taux de change réel a des effets positifs (coefficient de 0,043) sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Les coefficients associés aux autres variables ne sont pas significatifs au vu de ce test.

IV.4. Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires

Dans ce point, nous présentons et interprétons les résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires. Le tableau 7 fournit les résultats de la régression par l'estimation des effets aléatoires. (Voir annexe 5).

Tableau 7 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires

Variable expliquée : NPL		
Variables explicatives	**Coefficients**	**Probabilité**
TA	0,002	0,711
INFL	0,227	0,048**
PIB	-0,200	0,112
CHOM	0,233	0,195
TCR	0,053	0,001***
TID	0,010	0,000***
CRCREDIT	3,670	0,182
Cons	0,173	0,000
Wald Chi2 Calculé	39,79	
Probabilité	0,0000	
Note : ***, **, * respectivement Significative au seuil de 1%,5% et 10%		

Source : Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Nous remarquons que, globalement, les résultats du modèle sont significatifs du fait que la probabilité associée à la statistique de Wald est 0.0000< 5%. Pour notre modèle, nous constatons que seules les variables taux d'inflation (INFL), taux de change réel (TCR) et le taux d'intérêt débiteur (TID) sont significatives respectivement au seuil de 5%, 1% et 1%. Les résultats de l'estimation font ressortir à ce niveau que l'inflation affecte positivement (coefficient de 0,227) les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA étudiées avec une marge d'erreur de 5%, le taux de change réel a des effets positifs (coefficient de 0,053) sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA avec une marge d'erreur de 1% et le taux d'intérêt débiteur affecte négativement (coefficient de -0,010) le niveau des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA au seul de 1%. Les autres variables ne sont pas significatives au regard de ce test.

IV.5. Résultat du test de Hausman

Le test de Hausman permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires. Dans ce point, nous allons présenter et interpréter les résultats du test de Hausman. Le tableau 8 nous fournit les résultats de ce test. (Voir annexe 6).

Tableau 8 : Nos Résultat du test de Hausman

Statistique de Hausman	Probabilité	Modèle retenu
11,24	0,0813	Modèle à effets aléatoire

Source *:* Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

D'après le tableau 8, le résultat du test de Hausman pour notre échantillon montre une probabilité de 0,0813 supérieure à 5%. De ce qui précède, le modèle à effets aléatoires est retenu pour notre travail de recherche.

IV.6. Résultats des tests de diagnostic sur les résidus

Parmi les tests de diagnostic des résidus, nous retenons le test d'hétéroscédasticité et le test d'autocorrélation des erreurs.

IV.6.1. Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité aide à savoir si la variance des erreurs de chaque individu est constante : pour tout individu i, on doit donc avoir $\sigma^2_{it} = \sigma^2$ pour tout t. La dimension nouvelle des données de panels consiste à s'assurer si la variance est la même pour tous les individus : $\sigma^2_i = \sigma^2$ pour tout i (Ouellet et al., 2005). Si la valeur obtenue est inférieure à la valeur critique, on peut rejeter l'hypothèse nulle d'homoscédasticité. Le tableau 9 nous en fournit les détails. (Voir annexe 7).

Tableau 9 : Nos Résultats du test d'hétéroscédasticité

Variable expliquée	Valeur calculée : Chi2	Probabilité au seuil de 5%	Décision
NPL	573,85	0,0000	Hétéroscédasticité

Source *:* Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Les résultats dans le tableau 9 montrent que l'hypothèse nulle de l'homoscédasticité est rejetée car la probabilité associée à la statistique Chi2 est inférieure à 5%. On peut donc conclure à la présence de l'hétéroscédasticité, c'est-à-dire que la variance des erreurs, par rapport à l'équation, ne sont pas constante dans le temps. Il est alors nécessaire de passer à la correction de ces problèmes constatés dans le modèle pour aboutir à des résultats bien corrigés et raisonnables. Ainsi, le modèle à effet aléatoire corrigé nous permettront d'avoir ces résultats corrigés et raisonnables.

IV.6.2. Test d'autocorrélation des erreurs

On cherche à vérifier si les erreurs sont auto corrélées avec ce test. Un test Ficher est employé dont l'hypothèse alternative est celle de présence d'autocorrélation des erreurs.

On accepte cette hypothèse si la valeur obtenue est supérieure à la valeur critique, c'est-à-dire que les erreurs des individus sont auto corrélées. Le tableau 10 nous donne le détail des résultats. (Voir annexe 8).

Tableau 10 : Test d'autocorrélation des erreurs

Modèle à effets aléatoires	Statistique de Fisher	Probabilité	Décision
	63,314	0,0000	Présence d'autocorrélation

Source : Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Les résultats dans le tableau précédent montrent que la probabilité associée à la statistique de Fisher est inférieure à 5% et par conséquent, on accepte l'hypothèse alternative de présence d'autocorrélation des erreurs dans le cas de notre modèle, d'où la nécessité de corriger notre modèle.

IV.7. Estimation du modèle à effets aléatoires corrigé

La présence d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation des erreurs ont fait que notre modèle soit corrigé d'où la présente estimation du modèle à effets aléatoires corrigé.

Le tableau 11nous donne le détail des résultats de ce modèle. (Voir annexe 9).

Tableau 11 : Nos Résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires corrigé

Variable expliquée : NPL		
Variables explicatives	**Coefficients**	**Probabilité**
TA	0,003	0,008***
INFL	0,158	0,006***
PIB	-0,051	0,238
CHOM	0,084	0,185
TCR	0,038	0,000***
TID	0,012	0,000***
CRCREDIT	4,830	0,000***
Cons	0,193	0,000
Wald chi2	785,70	
Probabilité	0,0000	
Note : ***, **, * respectivement Significative au seuil de 1%,5% et 10%		

Source : Auteur à partir des résultats de la régression avec le logiciel Stata 15

Le tableau 11 affiche les résultats du modèle corrigé du problème d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité. Nous remarquons que, globalement, les résultats du modèle sont significatifs du fait que la probabilité associée à la statistique de Wald est 0.0000< 5%.

Le tableau ci-après reprend toutes les variables internes et externes adoptées, ainsi que les signes de l'impact attendu et ceux obtenu sur la variable dépendante.

L'interprétation globale des résultats trouvés dans notre travail de recherche se fait par l'analyse des signes des coefficients associés aux variables indépendantes. Lorsqu'une variable indépendante est affectée d'un coefficient statistiquement différent de zéro, sa contribution dans la variation de la variable dépendante dépend du signe que comporte ce coefficient. Le signe négatif traduit une contribution négative tandis que le signe positif témoigne d'une contribution positive.

En rapport avec les résultats trouvés, nous constatons que le taux de croissance du PIB et le taux de chômage n'ont pas d'effet significatif sur la dégradation du portefeuille de crédits des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Ainsi, le PIB influence négativement (coefficient -0,051) la dégradation du portefeuille crédit des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Cette influence est non significative statistiquement car la probabilité associée à ce coefficient du PIB est supérieure au seuil de signification, soit (0,238> 0.05). Ceci signifie que la variable PIB est sans effet sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées.

Ce résultat nous permet d'infirmer notre troisième hypothèse selon laquelle nous disions que le **taux de la croissance du PIB** influence négativement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA. Nos résultats sont contraires à ceux trouvés par Makri *et al.* (2014) et Beck *et al.* (2015) qui ont trouvé une relation négative et significative entre le PIB réel et le niveau des prêts non performants.

De même, selon ces mêmes résultats trouvés, le taux de chômage affecte positivement (coefficient de 0,084) les prêts non performants de banques commerciales étudiées des pays de la CEA, mais son influence n'a statistiquement aucun effet sur les NPL de ces banques car la probabilité qui est associée à son coefficient est supérieur au seuil de significativité, soit (0,185>0,05). Ceci nous permet d'infirmer notre quatrième hypothèse qui disait que **le taux de chômage** influence positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

Nos résultats sont opposés à ceux de Louzis, Vouldis et Metaxas (2012), Festic & Beko (2008) et Shu (2002). Leurs études montrent qu'une augmentation du taux de chômage limite le pouvoir d'achat actuel et futur des ménages et elle est généralement liée à une diminution de la production de biens et services affectant ainsi positivement les NPL des banques.

Ensuite, concernant la taille bancaire (TA), elle affecte positivement (coefficient de 0,003) et significativement (avec une marge d'erreur de 1%) la détérioration du portefeuille crédit des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Ceci signifie que, plus la taille d'une banque augmente, plus il y a aussi l'augmentation des prêts non performants de cette banque. Partant de ce résultat, nous infirmons notre première hypothèse qui stipulait que **la taille de la banque** a un effet négatif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

Nos résultats sont similaires à ceux de (Khemraj & Pacha, 2009) et opposés à ceux trouvés par Lis, Pages, & Saurina (2000) ainsi que Salas & Saurina (2002) qui constatent une corrélation négative entre la taille de la banque et les créances douteuses.

L'interprétation est que les banques commerciales étudiées des pays de la CEA prennent plus de risques, ce qui accroît l'ampleur de leurs prêts non performants, entraînant ainsi une relation positive entre leur taille et les créances douteuses. Ceci traduit une réalité pour ces banques car nous avons constaté qu'elles n'ont pas cessé d'augmenter le niveau des crédits à leur clientèle d'une année à l'autre, ce qui a contribué significativement à l'augmentation du

niveau de leurs actifs (taille bancaire), rendant par conséquent le niveau des prêts improductifs élevé.

En rapport avec le taux d'inflation (INFL), nos résultats nous montrent que l'inflation a un effet positif (coefficient de 0,158) et significatif avec une marge d'erreur de 1%. Nous constatons que l'inflation affecte positivement la détérioration du portefeuille des crédits des banques commerciales étudiées des pays de la CEA, c'est-à-dire qu'une hausse de l'inflation a une incidence positive et significative sur l'augmentation des prêts défaillants de ces banques. Ces résultats viennent confirmer notre deuxième hypothèse, selon laquelle nous disions que **le taux d'inflation** a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

Nos résultats sont opposés à ceux de Brahim Mansouri et Saïd Afroukh (2009) qui trouvent que le taux d'inflation impacte négativement les prêts non performants et ils sont semblables à ceux de Mpofu et Nikolaidou (2018), Chase & al. (2005), Shu (2002) et Bofondi et Ropele (2011) trouvant qu'une hausse de l'inflation a une incidence positive et significative sur les prêts non performants des banques commerciales en Afrique subsaharienne. Ceci affirme qu'une inflation élevée entrave la capacité de remboursement des emprunteurs via la réduction des salaires réels lorsque les salaires nominaux sont rigides.

Pour ce qui est du taux de change réel (TCR), il affecte positivement (coefficient de 0,038) et significativement (avec une marge d'erreur de 1%) la détérioration du portefeuille crédit des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

De cela, l'évolution du taux de change implique l'évolution dans le même sens de la détérioration du portefeuille crédit de ces banques.

Ce résultat nous permet de confirmer notre cinquième hypothèse selon laquelle nous disions que le **taux de change réel** affecte positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA. Nos résultats sont les mêmes que ceux trouvés par Khemraj & Pacha (2009), Munene& al. (2013) et Kolapo (2012) qui ont tenté de chercher les déterminants des NPL dans le secteur bancaire guyanais, kenyan et tchèque et sont opposés à ceux de Ouhibi et Hammami (2015) qui trouvent une relation négative.

Concernant le taux d'intérêt réel (TID), les résultats des estimations ont montré que le taux d'intérêt réel a des effets positifs sur la dégradation du portefeuille des crédits (coefficient de 0,012) avec une marge d'erreur de 1%.

A ce niveau, le taux d'intérêt réel a des effets positifs sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Ces résultats viennent confirmer notre sixième hypothèse qui dit que **le taux d'intérêt débiteur réel** influence positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

Nos résultats sont les mêmes que ceux de Bofondi & Ropele (2011) et Fofack (2005). Ceci indique que le taux d'intérêt réel affecte positivement le montant des créances douteuses dans le cas des prêts à taux variable. L'augmentation du taux d'intérêt réel affecte le taux d'intérêt débiteur, ce qui alourdit la charge aux emprunteurs. Donc, cela implique que l'effet du taux d'intérêt est positif, et en conséquence, il y a une augmentation de la dette provoquée par la hausse des paiements de taux d'intérêt qui entraînera par conséquent une croissance plus élevée de prêts non performants.

Enfin, concernant la croissance des crédits accordés (CR CREDIT), les résultats des estimations montrent que la croissance des crédits a un effet positif sur la dégradation du portefeuille des crédits (coefficient de 4,830) avec une marge d'erreur de 1%. Cela signifie que la croissance des crédits exerce une influence positive sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

De ce fait, nous confirmons notre septième et dernière hypothèse qui disait que **la croissance des crédits accordés** a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA.

Nos résultats sont identiques à ceux trouvés par Boudriga, Boulila, & Jellouli (2009) et vont au sens contraire à ceux de Brahim Mansouri et Saïd Afroukh, (2009) qui trouvent une relation négative.

L'interprétation est que les banques commerciales des pays de la CEA offrent des crédits importants à leur clientèle. Comme nous l'avons constaté, sur la période passée sous revue, il y a eu l'augmentation de crédits d'une année à l'autre et par conséquent l'augmentation des prêts non performants.

Conclusion du quatrième chapitre

Nos résultats ont montré que les déterminants des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA sont au nombre de cinq parmi les variables prises en considération.

Il s'agit de la taille bancaire (TA), du taux d'inflation (INFL), du taux de change réel (TCR), du taux d'intérêt débiteur réel (TID) et de la croissance des crédits (CR CREDIT).

A ce niveau, nous avons trouvé que la taille bancaire (TA), le taux d'inflation (INFL), le taux de change réel (TCR), le taux d'intérêt réel (TID) et la croissance des crédits (CR CREDIT) ont des effets positifs et significatifs à une marge d'erreur de 1% sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Le taux de la croissance du PIB et le taux de chômage (CHOM) quant à eux n'ont aucune incidence sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Sur base de ces résultats, nous avons confirmé et infirmé nos différentes hypothèses de la manière suivante :

- L'hypothèse 1 qui disait que la taille a un effet négatif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été infirmée.
- L'hypothèse 2 qui disait que le taux d'inflation (INFL) influence positivement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été confirmée.
- L'hypothèse 3 qui disait que le taux de la croissance du PIB affecte négativement les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été infirmée.
- L'hypothèse 4 qui disait que le taux de chômage a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été infirmée.
- L'hypothèse 5 qui disait que le taux de change réel a une incidence positive sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été confirmée.
- L'hypothèse 6 qui disait que le taux d'intérêt débiteur réel a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été confirmée.
- L'hypothèse 7 qui disait que la croissance des crédits a un effet positif sur les prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA a été confirmée.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif principal de l'étude est d'identifier les principaux déterminants des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA. Notre travail était subdivisé en quatre chapitres, le premier chapitre mettait en exergue la revue théorique sur les déterminants des prêts non performants des banques, le deuxième chapitre consistait à présenter la zone de notre étude, au sein du troisième chapitre nous avons présenté la méthodologie de notre recherche et enfin le dernier chapitre était consacré sur la présentation, interprétation et la discussion de nos résultats. Pour trouver les résultats de notre recherche, nous avons utilisé l'économétrie des données de panel à base des modèles statiques, un logiciel STATA 15 nous a servi de guide dans ce travail. A ce niveau, des estimations et des tests ont été faites.

Les résultats de ces estimations et tests ont montré que les déterminants des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA sont au nombre de cinq parmi les variables prises en considération.

Ainsi, la taille bancaire (TA), du taux d'inflation (INFL), du taux de change réel (TCR), du taux d'intérêt débiteur réel (TID) et de la croissance des crédits (CR CREDIT) sont des déterminants des prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Pour ce qui est de ces déterminants, nous avons trouvé que la taille bancaire (TA), le taux d'inflation (INFL), le taux de change réel (TCR), le taux d'intérêt réel (TID) et la croissance des crédits (CR CREDIT) ont des effets positifs et significatifs à une marge d'erreur de 1% sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Le taux de croissance du PIB et le taux de chômage (CHOM) n'ont pas d'effet significatif sur les prêts non performants des banques commerciales étudiées des pays de la CEA.

Suggestions aux banques commerciales des pays de la CEA :

Au vu des résultats que nous avons trouvé dans notre travail de recherche, nous aimerions suggérer aux banques commerciales des pays de la CEA ce qui suit :

- Veiller régulièrement à leur politique d'octroi des crédits ;
- Anticiper l'inflation car si cette dernière est totalement anticipée, elle peut être répercutée sur les prix ex-ante, et cela améliore la qualité des prêts bancaires.

Suggestions aux Banques centrales des pays de la CEA :

- Mettre en place des stratégies appropriées faisant baisser le taux d'intérêt débiteur réel afin de réduire le niveau des prêts non performants ;
- Mettre en place une politique de relance économique visant à stabiliser de l'inflation et favorisant la croissance économique ;
- Mettre en place une politique de stabilisation du taux de change.

Limites de notre recherche

Comme tout travail de recherche, notre étude n'est pas d'exception de limites qui peuvent représenter des perspectives futures de recherche. Pour ces limites, il convient de noter que notre étude ne couvre que 51 sur 122 banques commerciales des pays de la CEA pris en considération.

Au cours des recherches futures, ceux qui seront intéressés pourront tenir compte toutes les banques commerciales des pays de la CEA. De plus, ces études ultérieures peuvent tenir compte aussi de l'aspect temporel plus grand dans leurs recherches.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages et articles

1. Ahmed, H., Takeda, R., & Shawn, P. (1998). Bank Loan Loss provision: A reexamination of capital management, Earnings Management and Signaling Effects. *Working paper, Department of Accounting*, Syracuse University 1-37.
2. Ali, A., & Daly, K. (2010). Macroeconomic determinants of credit risk: Recent evidence from a crosscountry study, *International Review of Financial Analysis*, 19(3), 165-171.
3. Arellano, M., & Bond, S. (1991). "Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations", *Review of Economic Studies*, 58(2), 277-297.
4. Arellano, M., & Bover, O. (1995). "Another Look at the Instrumental Variable Estimation of Error-Components Models", *Journal of Econometrics*, 68(1), 29-51.
5. Athanasoglou, P., Brissimis, S., & Delis, M.D. (2008). "Bank-specific, Industry-specific and macroeconomic determinants of bank profitability", *Journal of International Financial Markets, institutions and Money,* 18(2), 121-136.
6. Beck, R., Jakubik, P., & Piloiu, A. (2015). Key Determinants of non-performing loans: New evidence from a global sample. *Open Economies Review*, issue: 26(2), 525-550.
7. Berland, N., et Simon, F. (2010), *Le contrôle de gestion en mouvement*, Eyrolles, Bruxelles.
8. Bofondi, M., & Ropele, T. (2011). Macroeconomic determinants of bad loans: evidence from Italian banks. *Occasional Papers*, 89(1), 5-29.
9. Boudriga., Abdelkader., Boulila., Neila., Jellouli., et Sana. (2009). *Does Bank Supervision Impact Nonperforming Loans: Cross-Country Determinants Using Agregate Data? MPRA Paper* no 180(68), 1-28.
10. Bumwe, E. (2018). *Le Burundi dans l'intégration régionale : Le cas de l'East African Community (EAC).* Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain.
11. Chase, K., Greenidge, K., Moore W., & Worrell, D. (2005). Quantitative Assessment of a Financial System Barbados, *IMF Working Paper*, 05(76), 1-21.

12. Charreaux, G. (1997), Le gouvernement des entreprises, Editions Economica, Paris.
13. Dash, M. & Kabra, G. (2010). The Determinants of Non-Performing Assets in Indian Commercial Bank: An Econometric Study. *Middle Eastern Finance and Economics*, No. (7), 94-106.
14. Edwards, S. (2006), « The relationship between exchange rates and inflation targeting revisited », NBER Working Paper, n°12163.
15. Espinosa. R & Prasad. A. (2010). Nonperforming Loans in the GCC Banking System and their Macroeconomic Effects, *IMF Working Paper*: 1-23.
16. Fama, F. & Miller, M. (1972): « The theory of finance », Holt, Rinehart & Winston, New York.
17. Festic, M., & Beko J. (2008). The Banking sector and macroeconomic indicators: Some evidence from Hungary and Poland, Our Economy, *Journal of Banking & Finance*, issue: 54(5), 118-125.
18. Fisher, K., Gueyie, J., & Ortiz, E. (2001). Risk-Taking and Charter Value of Commercial Banks' from the NAFTA Countries, *The International Journal of Finance*, 13(1), 2027-2043.
19. Fofack, H. (2005). Nonperforming Loan in Sub-Saharan Africa, Causal Analysis and Macroeconomic Implications. *World Bank Policy : Working Paper* no 3769.
20. Gahama, J. (2015). *«* La Communauté d'Afrique de l'Est : une jeune organisation régionale promise à un bel avenir ? », *La communauté de l'Afrqiue de l'Est.indd,* 65-77.
21. Garsuault, P., & Priami, S. (2012). *La banque : Fonctionnement et stratégies*, 2ème édition, Economica, Paris.
22. Jebali, s., moulahi, t. Mouha, m.s. (2008), "Taux de change et Inflation : une analyse en modèle VAR du canal du taux de change : Cas de la Tunisie" *Laboratoire Prospective, de Stratégie et de Développement Durable*, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, Tunisie.
23. Jensen, M. & Meckling, W. (1976) «Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure», Journal of Financial Economics, (3), pp. 305-360.

24. Ghosh, A. (2015). Banking-industry specific and regional economic determinants of non-performing loans: Evidence from US states. *Journal of Financial Stability*, (20), 93-104.

25. Greuning, H.V., & Bratanovic S. B. (2004). *Analyse et Gestion du Risque Bancaire : Un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier*, 1er Édition, Editions ESKA, Paris.

26. He, Z., & Xiong, W. (2012). Rollover risk and credit risk. Journal of Finance, 67(2), 391–430.

27. Hsiao, C. (2003). *Analysis of Panel Data.* Cambridge University Press, Cambridge, (81), 15-28.

28. Hsiao, C. (2014*). Analysis of Panel Data.* 3rd éd., Cambridge University Press, Cambridge, (21), 18-36.

29. Irakoze J. (2023), Les déterminants des prêts bancaires non performants : étude empirique sur les banques commerciales burundaises pour une période allant de 2010 à 2022, Mémoire de Master, ULBU.

30. Jimenez, G., & Saurina, J. (2006). Credit cycles, credit risk, and prudential regulation, *International Journal of Central Banking*, 2(2), 65-98.

31. Khemraj, T. & Pacha, S. (2009). The determinants of nonperforming loans: an econometric case study of Guyana*, MPRA Paper* 53128, University Library of Munich, Germany, (18), 26-40.

32. Klein, N. (2013). Non-Performing Loans in CESEE: Determinants and Impact on Macroeconomic Performance. IMF Working papers, 13(72), 1-27.

33. Kolapo, T.F., Ayendi, R.K., & Oke, M.O. (2012). Credit risk and commercial bank performance in Nigeria: panel model approach. *Australian Journal of Business and Management Research*, (8), 31-38.

34. Lawrence, E. (1995). Default and the Life Cycle Model. *Journal of Money, Credit and Banking*, (27), 939–954.

35. Leland, H. et Pyle, D. (1977): «Informational Asymmetries, Financial Structure and Financial Intermediation», Journal of Finance (32), pp. 371-38.

36. Lis, F., Pages J.M. & Saurina, J.. (2000). Credit Growth, Problem Loans and Credit Risk Provisioning in Spain. *Bank for International Settlements*, (87), 331-353.

37. Liu, H. & Wilson, J.O.S. (2010). "The profitability of banks in Japan". *Applied Financial Economics*, 20(24), 1851–1866.

38. Louzis, D. P., Vouldis, A. T., et Metaxas, V. L. (2012). Macroeconomic and Bank-Specific Determinants of Non-performing Loans in Greece: A Comparative Study of Mortgage, Business and Consumer Loan Portfolios. *Journal of Banking & Finance*, 36(4), 1012-1027.

39. Louzis, D.P., A.T. Vouldis, & V.L. Metaxas. (2012). Macroeconomic and bank-specific determinants of nonperforming loans in Greece: A comparative study of mortgage, business and consumer loans portfolios. *Journal of Banking and Finance,* (36), 1012-1027.

40. Mathis J. (1992). *Monnaie et banques en afrique francophone,* EDICEF, Paris.

41. Miller, S.M. & Noulas, A.G. (1997). "Portfolio mix and large-bank profitability in the USA" *Applied Economics* (29), 505–512.

42. Nkusu M. (2011). Non-performing Loans and Macrofinancial Vulnerabilities in Advanced Economies, *International Monetary Fund*, 11(161), 1-27.

43. Ouhibi. S, Hammami. S. (2015). Determinants of nonperforming loans in the Southern Mediterranean countries, *International Journal of Accounting and Economics Studies*, 3 (1), 50-53.

44. Revel, J. & Perry V. (1979). Inflation and financial institutions, Financial Times, London.

45. Podpiera, J., et Weill, L. (2008). Bad Luck or Bad Management? Emerging Banking Market Experience. *Journal of Financial Stability*, (4), 135–148.

46. Salas, V., et Saurina, J. (2002). Credit Risk in Two Institutional Regimes: Spanish Commercial and Savings Banks. *Journal of Financial Services Research,* (22), 203–224.

47. Sorge, M., et Virolainen, K. (2006). A Comparative Analysis of Macro Stress-Testing Methodologies with Application to Finland. *Journal of Financial Stability*, (2), 113–151.

48. Williams, J. (2004). Determining Management Behaviour in European Banking. *Journal of Banking and Finance*, (28), 2427–2460.

II. Rapports financiers

1. Banque de la République du Burundi (BRB), Indicateurs de conjoncture, décembre 2022.
2. Banque de la République du Burundi (BRB), Rapports annuels, 2018-2022.
3. Bank of Tanzania (BT), Annual reports 2018-2022.
4. Bank of Uganda (BOU), Annual reports, 2018-2022.
5. Bank of Uganda (BOU), Annual supervision report, december 2022.
6. Bank of Uganda (BOU), National financial inclusion strategiy 2018-2022.
7. Banque National du Rwanda (BNR), Annual reports, 2018-2022.
8. Banque National du Rwanda (BNR), Monetary policy and financial stability statement, march 2022.
9. Banques commerciales burundaises, états financiers exercices 2018-2022.
10. Banques commerciales burundaises, rapports annuels exercices 2018-2022.
11. Banques commerciales kenyanes, états financiers exercices 2018-2022.
12. Banques commerciales kenyanes, rapports annuels exercices 2018-2022.
13. Banques commerciales tanzaniennes, états financiers exercices 2018-2022.
14. Banques commerciales tanzaniennes, rapports annuels exercices 2018-2022.
15. Banques commerciales ougandaises, états financiers exercices 2018-2022.
16. Banques commerciales ougandaises, rapports annuels exercices 2018-2022.
17. Banques commerciales rwandaises, états financiers exercices 2018-2022.
18. Banques commerciales rwandaises, rapports annuels exercices 2018-2022.

ANNEXES

Annexe 1 : Etat des prêts non performants des banques commerciales des pays de la CEA

ANNEE	PAYS	BANQUES	NPL
2018	BURUNDI	BANCOBU	0,0970
2019	BURUNDI	BANCOBU	0,0770
2020	BURUNDI	BANCOBU	0,0620
2021	BURUNDI	BANCOBU	0,0340
2022	BURUNDI	BANCOBU	0,0270
2018	BURUNDI	BCB	0,0194
2019	BURUNDI	BCB	0,0209
2020	BURUNDI	BCB	0,0450
2021	BURUNDI	BCB	0,0680
2022	BURUNDI	BCB	0,0700
2018	BURUNDI	BGF	0,0920
2019	BURUNDI	BGF	0,0570
2020	BURUNDI	BGF	0,0650
2021	BURUNDI	BGF	0,0400
2022	BURUNDI	BGF	0,0080
2018	BURUNDI	IBB	0,0224
2019	BURUNDI	IBB	0,0153
2020	BURUNDI	IBB	0,0110
2021	BURUNDI	IBB	0,0420
2022	BURUNDI	IBB	0,0420
2018	BURUNDI	DTB	0,0122
2019	BURUNDI	DTB	0,0150
2020	BURUNDI	DTB	0,0200
2021	BURUNDI	DTB	0,0123
2022	BURUNDI	DTB	0,0196
2018	BURUNDI	CRDB	0,0180
2019	BURUNDI	CRDB	0,0290
2020	BURUNDI	CRDB	0,0310
2021	BURUNDI	CRDB	0,0180
2022	BURUNDI	CRDB	0,0400
2018	KENYA	ABSA	0,0910
2019	KENYA	ABSA	0,1000
2020	KENYA	ABSA	0,1120
2021	KENYA	ABSA	0,0800
2022	KENYA	ABSA	0,1110
2018	KENYA	BOA KENYA	0,1300
2019	KENYA	BOA KENYA	0,1010
2020	KENYA	BOA KENYA	0,1000
2021	KENYA	BOA KENYA	0,1130

2022	KENYA	BOA KENYA	0,1080
2018	KENYA	CITI	0,0940
2019	KENYA	CITI	0,1100
2020	KENYA	CITI	0,1600
2021	KENYA	CITI	0,1150
2022	KENYA	CITI	0,0800
2018	KENYA	COB	0,1120
2019	KENYA	COB	0,0090
2020	KENYA	COB	0,1080
2021	KENYA	COB	0,1310
2022	KENYA	COB	0,1330
2018	KENYA	CONSOB	0,0920
2019	KENYA	CONSOB	0,1010
2020	KENYA	CONSOB	0,1410
2021	KENYA	CONSOB	0,1210
2022	KENYA	CONSOB	0,1280
2018	KENYA	DBK	0,0890
2019	KENYA	DBK	0,1200
2020	KENYA	DBK	0,1410
2021	KENYA	DBK	0,1310
2022	KENYA	DBK	0,1330
2018	KENYA	ABC KENYA	0,0980
2019	KENYA	ABC KENYA	0,1060
2020	KENYA	ABC KENYA	0,1360
2021	KENYA	ABC KENYA	0,1310
2022	KENYA	ABC KENYA	0,1360
2018	KENYA	FBL	0,0910
2019	KENYA	FBL	0,1230
2020	KENYA	FBL	0,1420
2021	KENYA	FBL	0,1310
2022	KENYA	FBL	0,1320
2018	KENYA	FCB	0,1010
2019	KENYA	FCB	0,1340
2020	KENYA	FCB	0,1430
2021	KENYA	FCB	0,1370
2022	KENYA	FCB	0,1380
2018	KENYA	GUARDIAN BANK	0,0780
2019	KENYA	GUARDIAN BANK	0,1080
2020	KENYA	GUARDIAN BANK	0,1380
2021	KENYA	GUARDIAN BANK	0,1320
2022	KENYA	GUARDIAN BANK	0,1350
2018	KENYA	GTCO	0,0690

2019	KENYA	GTCO	0,1050
2020	KENYA	GTCO	0,1470
2021	KENYA	GTCO	0,1220
2022	KENYA	GTCO	0,1320
2018	KENYA	HBAGZ	0,0740
2019	KENYA	HBAGZ	0,1120
2020	KENYA	HBAGZ	0,1520
2021	KENYA	HBAGZ	0,1410
2022	KENYA	HBAGZ	0,0970
2018	KENYA	PARB	0,1080
2019	KENYA	PARB	0,1460
2020	KENYA	PARB	0,1230
2021	KENYA	PARB	0,1250
2022	KENYA	PARB	0,1310
2018	KENYA	SBK	0,0880
2019	KENYA	SBK	0,0950
2020	KENYA	SBK	0,1210
2021	KENYA	SBK	0,0180
2022	KENYA	SBK	0,1020
2018	KENYA	SCBK	0,0740
2019	KENYA	SCBK	0,1080
2020	KENYA	SCBK	0,1410
2021	KENYA	SCBK	0,1310
2022	KENYA	SCBK	0,1330
2018	KENYA	VCB	0,0190
2019	KENYA	VCB	0,1020
2020	KENYA	VCB	0,1150
2021	KENYA	VCB	0,1050
2022	KENYA	VCB	0,1110
2018	OUGANDA	ABSA	0,0330
2019	OUGANDA	ABSA	0,0350
2020	OUGANDA	ABSA	0,0420
2021	OUGANDA	ABSA	0,0530
2022	OUGANDA	ABSA	0,0580
2018	OUGANDA	BOB	0,0310
2019	OUGANDA	BOB	0,0380
2020	OUGANDA	BOB	0,0510
2021	OUGANDA	BOB	0,0520
2022	OUGANDA	BOB	0,0570
2018	OUGANDA	EGHL	0,0290
2019	OUGANDA	EGHL	0,0320
2020	OUGANDA	EGHL	0,0360

2021	OUGANDA	EGHL	0,0410
2022	OUGANDA	EGHL	0,0460
2018	OUGANDA	FTB	0,0330
2019	OUGANDA	FTB	0,0410
2020	OUGANDA	FTB	0,0520
2021	OUGANDA	FTB	0,0580
2022	OUGANDA	FTB	0,0580
2018	OUGANDA	HFB	0,0120
2019	OUGANDA	HFB	0,0290
2020	OUGANDA	HFB	0,0310
2021	OUGANDA	HFB	0,0330
2022	OUGANDA	HFB	0,0450
2018	OUGANDA	UBA UGANDA	0,0210
2019	OUGANDA	UBA UGANDA	0,0220
2020	OUGANDA	UBA UGANDA	0,0330
2021	OUGANDA	UBA UGANDA	0,0400
2022	OUGANDA	UBA UGANDA	0,0410
2018	OUGANDA	DFCU BANK	0,0120
2019	OUGANDA	DFCU BANK	0,0210
2020	OUGANDA	DFCU BANK	0,0540
2021	OUGANDA	DFCU BANK	0,0580
2022	OUGANDA	DFCU BANK	0,0580
2018	OUGANDA	CB OUGANDA	0,0210
2019	OUGANDA	CB OUGANDA	0,0310
2020	OUGANDA	CB OUGANDA	0,0310
2021	OUGANDA	CB OUGANDA	0,0410
2022	OUGANDA	CB OUGANDA	0,0290
2018	OUGANDA	BOI OUGANDA	0,0510
2019	OUGANDA	BOI OUGANDA	0,0540
2020	OUGANDA	BOI OUGANDA	0,0410
2021	OUGANDA	BOI OUGANDA	0,0580
2022	OUGANDA	BOI OUGANDA	0,0490
2018	OUGANDA	ABC UGANDA	0,0330
2019	OUGANDA	ABC UGANDA	0,0380
2020	OUGANDA	ABC UGANDA	0,0540
2021	OUGANDA	ABC UGANDA	0,0540
2022	OUGANDA	ABC UGANDA	0,0580
2018	RWANDA	COGEBA	0,0500
2019	RWANDA	COGEBA	0,0410
2020	RWANDA	COGEBA	0,0380
2021	RWANDA	COGEBA	0,0500
2022	RWANDA	COGEBA	0,0310

2018	RWANDA	GTB RWANDA	0,0500
2019	RWANDA	GTB RWANDA	0,0420
2020	RWANDA	GTB RWANDA	0,0390
2021	RWANDA	GTB RWANDA	0,0400
2022	RWANDA	GTB RWANDA	0,0310
2018	RWANDA	NCBA RWANDA	0,0420
2019	RWANDA	NCBA RWANDA	0,0310
2020	RWANDA	NCBA RWANDA	0,0290
2021	RWANDA	NCBA RWANDA	0,0360
2022	RWANDA	NCBA RWANDA	0,0120
2018	RWANDA	I&M BANK RWANDA	0,0510
2019	RWANDA	I&M BANK RWANDA	0,0410
2020	RWANDA	I&M BANK RWANDA	0,0380
2021	RWANDA	I&M BANK RWANDA	0,0580
2022	RWANDA	I&M BANK RWANDA	0,0290
2018	TANZANIE	AZANIA BANK	0,0690
2019	TANZANIE	AZANIA BANK	0,0970
2020	TANZANIE	AZANIA BANK	0,0870
2021	TANZANIE	AZANIA BANK	0,0710
2022	TANZANIE	AZANIA BANK	0,0700
2018	TANZANIE	STANDARD BANK	0,0590
2019	TANZANIE	STANDARD BANK	0,0930
2020	TANZANIE	STANDARD BANK	0,0840
2021	TANZANIE	STANDARD BANK	0,0710
2022	TANZANIE	STANDARD BANK	0,0690
2018	TANZANIE	CRDB TANZANIA	0,0470
2019	TANZANIE	CRDB TANZANIA	0,0980
2020	TANZANIE	CRDB TANZANIA	0,0910
2021	TANZANIE	CRDB TANZANIA	0,0520
2022	TANZANIE	CRDB TANZANIA	0,0730
2018	TANZANIE	DTB TANZANIA	0,0690
2019	TANZANIE	DTB TANZANIA	0,0870
2020	TANZANIE	DTB TANZANIA	0,7800
2021	TANZANIE	DTB TANZANIA	0,6300
2022	TANZANIE	DTB TANZANIA	0,0740
2018	TANZANIE	ICB	0,0590
2019	TANZANIE	ICB	0,0980
2020	TANZANIE	ICB	0,0920
2021	TANZANIE	ICB	0,0810
2022	TANZANIE	ICB	0,0730
2018	TANZANIE	LETSHEGO	0,0810
2019	TANZANIE	LETSHEGO	0,0970
2020	TANZANIE	LETSHEGO	0,0970
2021	TANZANIE	LETSHEGO	0,0840
2022	TANZANIE	LETSHEGO	0,0710
2018	TANZANIE	MKCB	0,0870

2019	TANZANIE	MKCB	0,0910
2020	TANZANIE	MKCB	0,0900
2021	TANZANIE	MKCB	0,0630
2022	TANZANIE	MKCB	0,0610
2018	TANZANIE	MCB	0,0690
2019	TANZANIE	MCB	0,0850
2020	TANZANIE	MCB	0,0740
2021	TANZANIE	MCB	0,0620
2022	TANZANIE	MCB	0,0570
2018	TANZANIE	NBC	0,0410
2019	TANZANIE	NBC	0,0580
2020	TANZANIE	NBC	0,0690
2021	TANZANIE	NBC	0,0390
2022	TANZANIE	NBC	0,0320
2018	TANZANIE	I&M BANK TANZANIA	0,0980
2019	TANZANIE	I&M BANK TANZANIA	0,1020
2020	TANZANIE	I&M BANK TANZANIA	0,0990
2021	TANZANIE	I&M BANK TANZANIA	0,0840
2022	TANZANIE	I&M BANK TANZANIA	0,0790
2018	TANZANIE	PBZ	0,0680
2019	TANZANIE	PBZ	0,0960
2020	TANZANIE	PBZ	0,0690
2021	TANZANIE	PBZ	0,0360
2022	TANZANIE	PBZ	0,0730
2018	TANZANIE	MWALIMU	0,0390
2019	TANZANIE	MWALIMU	0,0710
2020	TANZANIE	MWALIMU	0,0690
2021	TANZANIE	MWALIMU	0,0480
2022	TANZANIE	MWALIMU	0,0390
2018	TANZANIE	UBA	0,0540
2019	TANZANIE	UBA	0,0710
2020	TANZANIE	UBA	0,0690
2021	TANZANIE	UBA	0,0480
2022	TANZANIE	UBA	0,0390
2018	TANZANIE	ACB	0,0920
2019	TANZANIE	ACB	0,1120
2020	TANZANIE	ACB	0,1090
2021	TANZANIE	ACB	0,0990
2022	TANZANIE	ACB	0,0890
2018	TANZANIE	AMANA BANK	0,0690
2019	TANZANIE	AMANA BANK	0,0970
2020	TANZANIE	AMANA BANK	0,0890
2021	TANZANIE	AMANA BANK	0,0760
2022	TANZANIE	AMANA BANK	0,0730

Source : Auteur sur base des données des rapports annuels des banques centrales des pays concernés.

Annexe 2: Matrice de corrélation des variables de notre modèle

	NPL	TailleTA	INFL	PIB	CHOM	TCR	TID
NPL	1.0000						
TailleTA	-0.0985	1.0000					
INFL	0.0235	-0.0793	1.0000				
PIB	-0.0517	0.0771	-0.1754	1.0000			
CHOM	-0.0236	0.3049	0.0918	0.2331	1.0000		
TCR	0.2586	-0.1417	-0.1061	-0.2013	-0.5835	1.0000	
TID	-0.3303	0.3362	-0.4135	0.0057	-0.0370	-0.0510	1.0000
CRCREDIT	0.0278	0.1050	-0.1361	0.0970	0.0664	0.1347	0.4253

	CRCREDIT
CRCREDIT	1.0000

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 3: Estimation des Moindres carrées groupées

Source	SS	df	MS	Number of obs	=	255
				F(7, 247)	=	9.56
Model	.247396459	7	.035342351	Prob > F	=	0.0000
Residual	.913278531	247	.003697484	R-squared	=	0.6321
				Adj R-squared	=	0.6129
Total	1.16067499	254	.004569587	Root MSE	=	.06081

NPL	Coef.	Std. Err.	t	P>\|t\|	[95% Conf.	Interval]
TailleTA	.0014848	.0033205	0.45	0.655	-.0050554	.008025
INFL	.2643693	.1312436	2.01	0.045	.5228686	.00587
PIB	-.1572272	.1461354	-1.08	0.283	-.4450578	.1306033
CHOM	.2630694	.1670642	1.57	0.117	-.0659827	.5921215
TCR	.0658772	.0187524	3.51	0.001	.0289422	.1028122
TID	.0113418	.0019498	5.82	0.000	.0151822	.0075013
CRCREDIT	5.72e-08	2.40e-08	2.38	0.018	9.88e-09	1.05e-07
_cons	.1577046	.0421597	3.74	0.000	.0746662	.240743

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 4: Estimation du modèle à effets fixes

NPL	Coef.	Std. Err.	t	P>\|t\|	[95% Conf.	Interval]
TailleTA	.014394	.0312539	0.46	0.646	-.047241	.0760291
INFL	.2358118	.1381135	1.71	0.089	.5081826	.0365591
PIB	-.2086705	.1306565	-1.60	0.112	-.4663354	.0489945
CHOM	.2586548	.2598269	1.00	0.321	-.2537443	.7710539
TCR	.0430225	.0171425	2.51	0.013	.0092161	.0768289
TID	.0152834	.0094703	1.61	0.108	.0339596	.0033929
CRCREDIT	-3.09e-08	4.04e-08	-0.77	0.445	-1.11e-07	4.88e-08
_cons	.1931604	.3186219	0.61	0.545	-.4351871	.821508
sigma_u	.04824064					
sigma_e	.05127325					
rho	.46955408	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(50, 197) = 3.01 Prob > F = 0.0000

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 5 : Estimation du modèle à effets aléatoires

Random-effects GLS regression — Number of obs = 255
Group variable: IDBanks — Number of groups = 51

R-sq:
within = 0.0671
between = 0.3465
overall = 0.2075

Obs per group:
min = 5
avg = 5.0
max = 5

Wald chi2(7) = 39.79
corr(u_i, X) = 0 (assumed) — Prob > chi2 = 0.0000

NPL	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
TailleTA	.0017168	.0046415	0.37	0.711	-.0073804	.0108141
INFL	.2273406	.1152013	1.97	0.048	.453131	.0015503
PIB	-.2003159	.1262046	-1.59	0.112	-.4476724	.0470405
CHOM	.2325524	.1794232	1.30	0.195	-.1191107	.5842154
TCR	.053003	.0165513	3.20	0.001	.0205631	.0854429
TID	.0108722	.0025113	4.33	0.000	.0157942	.0059502
CRCREDIT	3.67e-08	2.75e-08	1.33	0.182	-1.73e-08	9.06e-08
_cons	.1733888	.0485262	3.57	0.000	.0782792	.2684983
sigma_u	.03153175					
sigma_e	.05127325					
rho	.27441266	(fraction of variance due to u_i)				

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 6: Test de Hausman

	(b) fe	(B) re	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
TailleTA	.014394	.0017168	.0126772	.0312564
INFL	.2358118	-.2273406	.0084711	.0789164
PIB	-.2086705	-.2003159	-.0083546	.0390228
CHOM	.2586548	.2325524	.0261024	.1918779
TCR	.0430225	.053003	-.0099805	.0051429
TID	.0152834	.0108722	.0044112	.0092398
CRCREDIT	-3.09e-08	3.67e-08	-6.76e-08	3.02e-08

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(6) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
= 11.24
Prob>chi2 = 0.0813
(V_b-V_B is not positive definite)

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 7: Test d'hétéroscédasticité

Likelihood-ratio test LR chi2(50) = 573.85
(Assumption: homosk nested in hetero) Prob > chi2 = 0.0000

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 8: Test d'autocorrélation

```
Wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation
    F(  1,      50) =     63.314
           Prob > F =      0.0000

.
```

Source : Données fournies par STATA 15

Annexe 9 : Estimation du modèle à effets aléatoires corrigé

```
Cross-sectional time-series FGLS regression

Coefficients:  generalized least squares
Panels:        heteroskedastic
Correlation:   no autocorrelation

Estimated covariances      =        51          Number of obs      =       255
Estimated autocorrelations =         0          Number of groups   =        51
Estimated coefficients     =         8          Time periods       =         5
                                                 Wald chi2(7)       =    785.70
                                                 Prob > chi2        =    0.0000
```

NPL	Coef.	Std. Err.	z	P>\|z\|	[95% Conf.	Interval]
TailleTA	.0032032	.0011989	2.67	0.008	.0008535	.0055529
INFL	.1577745	.0573195	2.75	0.006	.2701187	.0454304
PIB	-.0511514	.0433566	-1.18	0.238	-.1361288	.033826
CHOM	0842214	.0634677	1 33	0.185	-.040173	.2086158
TCR	.0381699	.0074126	5.15	0.000	.0236415	.0526983
TID	.0124512	.0005936	20.98	0.000	.0136146	.0112878
CRCREDIT	4.83e-08	8.62e-09	5.61	0.000	3.15e-08	6.52e-08
_cons	.1929184	.0153637	12.56	0.000	.162806	.2230307

Source : Données fournies par STATA 15